





des jours suivants, tout cela n'est-il pas vrai trouvera de l'écho dans vos cœurs et aura contribué à en faire une journée inoubliable.

Mais dites-moi, n'y aurait-il pas quelque crauté de ma part à reparler du passé si le présent, car il s'agit du présent, ne vous offrirait la perspective prochaine de revivre ensemble aussi joyeuse journée avec variantes et imprévus qui en augmenteraient le charme !

Aussi sans plus vous faire attendre, et ce pour vous permettre de réserver votre journée, écoutez bien, je vous le dis en confiance, l'année scolaire terminée, nous irons, le 8 juillet, revoir notre chère côte d'émigration. J'entends comme un bourdonnement d'abelles suivi d'exclamations de toutes sortes et je crois deviner au fond de joyeux regards une muette interrogation. Mais chut ! c'est un secret... surtout n'allez pas le dire et retenez bien le jour. Le programme vous dira tout le reste et il en sait long.

### Société de Comptabilité de France

**DIPLOME DE TENEUR DE LIVRES**  
Candidates admissibles à l'écrit :  
9 sur 12.

Mlle Abraham, Dolédec, Fourchon, Guérillon, Hervais, Hurault, Legendre, Milan, Rissel.

Candidates admises définitivement :  
7 sur 9.

Mlle Abraham, Dolédec, Fourchon, Guérillon, Hurault, Legendre, Milan.

Nos sincères félicitations aux heureuses lauréates et à leur très dévoué professeur.

### Nouvelles de Famille

Une de nos très fidèles compagnes, Marie Leduc, a eu la douleur de perdre sa mère le 11 mai.

Raymonde Abaléo a eu également la douleur de perdre son père le même jour.

A nos chères compagnes et à leur famille si éprouvées, nous offrons nos bien affectueuses condoléances ainsi que nos prières.

### SAINT-BRIEUC

#### UNION LOCALE

#### Réunion Syndicale de Marcel Poimboeuf

Le 13 juin nous aurons la bonne fortune de posséder dans notre ville l'actif et si dévoué Secrétaire Général de la Fédération des Employés, M. Marcel Poimboeuf.

A l'occasion de son passage, nous vous prions instamment d'assister à la réunion syndicale qui aura lieu, à 20 h. 30, 6, rue d'Orléans, au cours de laquelle il voudra bien nous adresser la parole. Les employés et employées sont tout particulièrement convoqués, mais toutes les personnes s'intéressant aux questions syndicales et sociales en tireront le plus grand profit.

Nous ne saurions donc trop insister pour que vous fassiez tous une véritable propagande dans vos milieux de travail.

N'oubliez pas la date... Venez... et vous ne regretterez pas.

#### Fête du Travail

Elle a été célébrée le jour de l'Ascension pour marquer les deux grandes dates 1891-1931 : « Rerum Novarum », « Quadragesimo Anno ».

Elle avait ceci de spécial en cette année 1934 qu'elle devait commémorer le cinquantième de la loi sur les Syndicats et le centenaire de la naissance du grand sociologue catholique le marquis de la Tour du Pin.

A cause de la Journée sociale de date très récente, nous n'avons pu lui donner toute l'ampleur qu'elle réclamait, cependant elle fut marquée par une messe à la Cathédrale. M. l'abbé Mesnard, aumônier de l'Ecole du Sacré-Cœur, y prit la parole et, en termes chauds et vibrants, célébra la beauté, la grandeur, la valeur du travail accompli chrétiennement. Il en tira les conséquences, les bienfaits au point de vue individuel, puis au point de vue social. Il termina en rendant un juste hommage aux organisations professionnelles inspirées d'esprit chrétien et en adressant en leur faveur un vibrant appel à tous les auditeurs.

Nous espérons que nombreux seront ceux qui l'auront entendu et qu'ils viendront bientôt grossir les rangs des Syndicats Chrétiens de notre ville.

#### Dans nos Familles

**NAISSANCE**  
Avec la plus grande joie, nous avons appris la naissance d'Yvonne Léon, troisième enfant de si sympathique Président du Syndicat des Cheminots.

Nos meilleurs vœux de prospérité et de bonheur pour le bébé et vives félicitations aux heureux parents.

#### DÉCÈS

Mlle Eugénie Le Goff, du Syndicat des Sténos-dactylographes, a eu la douleur de perdre sa grand-mère.

Que notre chère compagne et sa famille éprouvée veuillent bien trouver ici, avec nos condoléances les plus sympathiques, l'assurance de nos prières pour elles et pour la chère défunte.

### SYNDICATS FEMININS

22, rue du Maréchal Foch

#### La Conférence sociale du 4 Mai

Ainsi que l'annonçait le dernier numéro du journal, la série des Conférences Sociales organisée par le Secrétaire Social s'est ouverte par celle du 4 mai, à laquelle étaient convoquées toutes nos adhérentes et les membres des différentes œuvres de formation. Elle a remporté plein succès. Elle fut jugée par les 180 à 200 assistantes présentes, « contenir la salle ». Nous ne pouvions donc que renouveler nos félicitations au Secrétaire Social et le remercier de son heureuse initiative.

La Réunion était honorée du patronage de S. Ex. Mgr Serrand, qui représentait « l'Église ». M. le Chanoine Le Bellec, à la fois Président et conférencier.

En une longue, délicate et précise conférence, il traita de la « Valeur sociale de l'Évangile au triple point de vue de l'individu, de la famille et de la Société ». Son exposé très doctrinal, dans lequel se révélait le Maître en Écriture sainte, fut fort goûté de l'auditoire.

La partie technique de la séance avait été attribuée à M. l'abbé Vallée, aumônier du Secrétaire Social. Avec clarté et entrain, il exposa la réglementation actuelle de la durée du travail (loi de 8 heures et exceptions).

Cette formule de réunion mi-doctrinale, mi-documentaire semble avoir été appréciée de toutes.

Retenez bien les dates des deux autres conférences de cette première série.

La prochaine sera passée quand vous recevrez votre journal, c'est le lundi 4 juin, à 20 h. 15, que M. Duval, avocat, aura traité « l'Église et les Travailleurs », et que l'Inspecteur du Travail sera venu exposer à l'auditoire les principales modalités de la réglementation du travail.

La 3<sup>e</sup> conférence, qui aura lieu le 6 juillet prochain, clôturera les cercles pour cette année et nous aurons le plaisir d'y entendre Mme de Keranflec'h, présidente de l'Action Catholique des Femmes, vice-présidente du Secrétaire Social.

Nous insistons tout particulièrement pour que toutes les syndiquées assistent à ces réunions qui présentent le plus grand intérêt pour toutes les travailleuses.

#### Certificats aptitude professionnelle

#### SUCCES AUX EXAMENS

Les examens du C. A. P. ont eu lieu à Saint-Brieuc les 7-8 et 9 mai. Ont été reçus :

Sténos-dactylographes (11 présentes, 10 reçues). — Mlle Auffray Léonie (mention Bien) ; Burlot M. Madeleine (mention Bien) ; Connan Yvonne (mention Bien) ; Garmier M. Thérèse ; Kergras Marie (mention Très Bien) ; Le Mée Marie (mention Bien) ; Le Moal Marie (mention Très Bien) ; Morcello M. Thérèse (mention Très Bien) ; Pelgrin Jeanne (mention Bien) ; Philippe Marie (mention Très Bien).

Commis de Comptabilité (8 présentes, 7 reçues). — Mlle Auffray Léonie ; Connan Yvonne ; Lemaitre Simone ; Le Mée Marie ; Le Moal Marie (mention Bien) ; Morcello M. Thérèse ; Pelgrin Jeanne.

Employée de Commerce non spécialisée. — Mlle Duval Yvonne (mention Bien).

Lingère. — Mlle Rosalie Bastien. Félicitations.

#### Examens commerciaux

Les examens de fin d'études de sténographie - dactylographie et comptabilité auront lieu dans la dernière semaine de juin. Les élèves seront prévenues individuellement ; toutes les professionnelles qui le désirent peuvent s'inscrire et demander renseignements tous les jours, de 9 heures à 20 heures, à la Rucho.

#### Concours départemental de Dactylographie et de Sténo-Dactylographie sous le patronage de la Chambre de Commerce des Côtes-du-Nord

Un concours organisé sous le patronage de la Chambre de Commerce et doté de nombreux prix, aura lieu à la Chambre de Commerce les 23 et 24 juin prochains.

Nous invitons très instamment nos adhérentes et plus spécialement encore les anciennes élèves de la « Rucho » à venir s'inscrire pour ce concours qui comprendra trois catégories de concurrentes.

Le Samedi 23, pour les élèves dotés des études ont commencé en octobre 1933.

Concours de sténo-dactylographie. — Les inscriptions ont lieu au fond de la salle du détroitement.

Le Dimanche 24, pour toutes celles qui en ont les aptitudes.

Concours dactylographique, 15 minutes de copie (vitesse minimum exigée, 25 mots-à-la-minute).

Concours de professionnels. — Vitesse sténographique : 110 mots.

Les inscriptions devront se faire par l'intermédiaire de la « Rucho ».

Pour faciliter à toutes nos adhérentes l'accès à ces concours, des cours d'entraînement à la vitesse seront donnés tous les soirs, de 19 heures à 20 heures, à la Rucho, du lundi 11 juin au samedi 23. Tous ces cours sont gratuits. Nous sommes à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.

#### Promenade syndicale

Dimanche 1<sup>er</sup> Juillet

MONT SAINT-MICHEL

Depuis longtemps vous attendez votre journal syndical qui avait bien promis de vous donner tous renseignements et nouvelles concernant la promenade annuelle. Réunion chère à toutes, n'est-ce pas ? Et voilà que... déception ! Je ne puis vous apporter encore que des incertitudes. J'en suis désolé, rendez-le bien, mais voilà la « Mont Saint-Michel » est bien loin... et nous ne pouvons y aller à pied ! Alors, il faut que des cars confortables nous y transportent et là est la difficulté... Les cars cette année (le croiriez-vous !) sont introuvables... et pour cause. C'est bien à Saint-Brieuc, les courses ; à Guingamp, le pardon.

C'est n'est pas si facile qu'on le croit d'organiser une promenade comme la nôtre. Aussi, vous ne m'en voudrez pas si je suis obligée de la reculer de 8 jours pour maintenir cette jolie excursion à un prix accessible à vos bourses (de 22 à 25 francs).

Dans quelques jours vous recevrez chacune une lettre où tous renseignements utiles vous seront donnés. En attendant, préparez bien vos bagages pour cette bonne journée de la grande famille syndicale. Pour qu'elle soit très bonne, n'oubliez pas d'emporter avec vous une ample provision de gaieté, d'entrain, de bonne humeur, qui contribueront avec la discipline à assurer à toutes et à chacune un maximum de satisfaction, de bonheur.

« Aimez-vous, aidons-nous les uns les autres. »

#### Service d'Escompte

Pour répondre au désir d'un certain nombre de syndiquées, nous avons obtenu qu'une teinturerie fasse aux membres des Syndicats 5 % de remise sur les teintures et nettoyage.

Pour toutes vos commandes, adressez-vous donc à Mme Flamand, du Syndicat des Employées, 3 place Saint-Michel, qui en tient le dépôt.

« Aimez-vous, aidons-nous les uns les autres. »

#### BREST

#### SYNDICAT DU LIVRE (52<sup>e</sup> SECTION)

Le Syndicat du « Livre » de Brest est heureux de signaler qu'une imprimerie de la localité vient d'accorder demi-salaire aux ouvriers qui seront à l'avance, appelés à accomplir une période militaire.

Ce résultat, nous ne le cachons pas, est dû à l'initiative et au dévouement du Secrétaire du Syndicat de l'Arrière de Brest, Michel Floch, de concert avec les syndiqués du « Livre ».

Ce beau geste prouve ainsi la bonne entente qui existe entre l'administration de cette imprimerie et les ouvriers.

Il serait à souhaiter que, dans tous les ateliers, cette faveur, vis-à-vis du personnel, serve d'exemple.

#### Mariage

C'est avec joie que nous apprenons le prochain mariage de notre cher vice-président Yves de Page, avec Mlle Le Page, de Brest.

Nos meilleurs vœux de bonheur aux futurs époux.

#### FOUGÈRES

#### SYNDICAT DE LA CHAUSSURE

#### Assemblée générale du 19 Avril (Suite)

Nous travaillons méthodiquement et dans le calme ; c'est ce qu'il faut dans la situation économique actuelle où nous nous trouvons, où les scandales de toute sorte s'étalent et se découvrent, donnant suite à des convulsions qui font trembler sur ses bases la société actuelle, nous avons conscience que notre attitude réfléchie et calme dans ces moments troubles est nécessaire pour mener à bien le travail de rapprochement et de justice sociale que nous avons entrepris et que nous voulons réaliser. Nous savons qu'à la base de cette crise que nous traversons, il y a un manque d'idéal et que le sentiment de matérialisme poussé à l'extrême, au fond de la société, du détraquement présent, il faut donc pour régénérer la société, une action régénératrice, inspirée des forces morales et spirituelles. Eh bien ! nous avons la doctrine, qui rend ces pensées, cette doctrine inspirée se trouve dans les encyclopédies de nos grands Pères. Nous sommes donc dans la voie vraie et féconde, nous devons travailler à

accomplir ce régime de nos idées ou se trouve marquée notre hostilité aussi vive à l'égard du capitalisme, de sa politique actuelle et de la doctrine qui s'en dégage, qu'à l'égard du marxisme ou du bolchevisme. Le capitalisme réduit, une foule croissante par la misère ou par le bien-être à un état inconciliable avec la dignité de l'homme, il oriente toutes les classes et la personnalité tout entière vers la possession de l'argent ; tel est le grand désir dont est gorgée l'âme moderne.

Le marxisme est un fils rebelle du capitalisme dont il reçoit la foi dans la matière insoufflée d'une société mauvaise. Il porte bien en lui quelques idées justes, mais seulement jusqu'à son triomphe. Quand le bolchevisme, parmi les entreprises nées dans le moderne, il affaiblit un peu de doctrine qui n'est pas inférieure à l'événement, mais il a fait un grand pas dans un régime et avec des moyens qui ne relèvent que de la tyrannie de la matière. Donc, écartant ces thèses qui ne traduisent que des désirs matériels, nous définissons notre idéal par une conception complète de la dignité de l'homme, se réclamant du divin uni au matériel.

Nous concevons que l'homme a une destinée supérieure à la matière et que sans négliger celle-ci, il établit ses désirs de justice sur une donnée plus haute et plus profonde, tout en reconnaissant aux hommes leur liberté et leur indépendance, les lie par la fraternité dans la fusion des classes. Cet idéal, ce fut le grand rêve de celui que nous regrettons tant, notre cher Abbé Bridel. Que n'a-t-il travaillé à la réaliser et obtenu plus de justice sociale ! et quelle perte immense nous ressentions, nous les ouvriers, les humbles. Mais nous avons compris son désir, qu'il nous légua en testament moral, de continuer son œuvre et le grand encore. Son grand désir aussi jusqu'à sa dernière heure fut de nous savoir unis et de nous entraîner. Nous ne faillirons pas à son souvenir et à ses chers désirs, nous faisons un devoir de suivre la voie qu'il nous a tracée, qui fut dictée par son grand cœur, son esprit lumineux.

Travaillons à grandir notre famille et à mener avec plus de courage, l'action qu'il a su nous confier !

Pour arriver à ces résultats, nous unissons nos efforts sur le domaine local, sur le domaine national et régional aussi, soudant nos efforts dans une discipline et une propagande active. Nous lutterons par la voie de nos organes et par notre activité sociale à propager nos idées. Déjà de grands résultats sont acquis chez nous, et à travers la France une activité pareille se poursuit. Voir l'action du Nord. Treize syndicats nouveaux se sont constitués dans le semestre en cours. Notre action se poursuit par des initiatives qui pourront avoir pour l'avenir des repercussions heureuses (permettez-moi de vous signaler l'intervention de M. Champier de Ribes, ancien ministre, qui sur la demande de notre Confédération portait le 11 février dernier une proposition de loi, demandant le paiement des délaisés-congés).

Nous agissons aussi pour l'obtention de commissions mixtes, chose si nécessaire et qui éviterait de nombreux conflits. Nous savons aussi, quand il est nécessaire mener la lutte et tenir tête aux forces patronales organisées et nous unir à la C.G.T. pour une action commune. Voyez la grève de la Compagnie des Câbles, n'avons-nous pas donné un exemple de solidarité qui devrait faire réfléchir tous les intransigeants.

Oui, mes chers camarades, le temps est fini où on nous méprisait, vu notre petit nombre, nous existions, il faut en convenir. Nos amis cheminots, l'ont prouvé de belle façon aux dernières élections, au Conseil Supérieur du Travail. Que l'on ne vienne pas dire que le mot de chrétien s'accouple très mal à celui de Syndicat, que nous n'avons rien à faire dans les affaires professionnelles. On feint de ne pas savoir qui nous sommes, alors qu'on le sait surabondamment ; on sait que nous sommes des travailleurs prêts à nous donner entièrement pour la cause ouvrière.

Ce qui ennue, c'est que nous ne sommes pas des barricadeurs, nous tenons à regarder nos patrons en face, sans séparation entre nous, bien loyalement, conscients de nos devoirs de collaboration, sachant l'étendue de nos droits. Ce qui ennue aussi ceux qui se disent nos adversaires, c'est qu'ils savent qu'ils ont comme cotisant nombre de nos camarades égarés dans leurs rangs qui devraient être dans les nôtres, nombre de camarades qui n'ont pas encore voulu se rendre compte qu'à l'abri d'une défense professionnelle organisée, ils servent de tremplins à des anticléricals, à des athées, à des révolutionnaires, et par vengeance, ils continuent à fréquenter un Syndicat où l'on proclame que toutes les idées religieuses sont respectées, mais où chaque numéro du journal développe des critiques grotesques des représentants qualifiés d'une idée religieuse. De cette action, vous vous êtes égarés, et c'est votre grand honneur nous restons unis, fiers de notre action sociale, morale et libératrice. Nous travaillerons pour un plus grand bien-être, mais sans nous départir de notre dignité d'hommes libres. Et par une action raisonnée et consciente, nous aiderons à préparer au monde du travail, un renouveau de justice et de paix.

### Accord sur les conditions d'application du nombre mensuel des Allocations journalières

#### A. — Cas de Travail interrompu

Totaliser par semaine et ensuite par mois, pour chaque allocataire, le nombre d'heures de travail réellement effectuées, diviser ce total par 8. Si le reste de la division donne 4 ou un chiffre supérieur à 4, il est compté une journée de plus.

Il demeure entendu que le nombre de journées de travail ne doit jamais être supérieur à 25 dans le courant d'un mois. Les allocations journalières étant la 25<sup>e</sup> partie des allocations mensuelles déterminées par la Caisse rennaise.

Exemple : Un ouvrier travaillant tous les jours ouvrables du mois 8 heures, fera dans son mois 208 heures. Il a droit à 25 allocations journalières.

B. — Cas de Travail intermittent

Il est impossible de déroger au règlement intérieur de la Caisse qui spécifie en son article 12, 1<sup>er</sup> alinéa, que ne donnent lieu à allocation journalière que les journées de travail d'une durée de 4 heures et au-dessus.

Exemple : Une journée de 4 heures, ainsi qu'une journée de plus de 4 heures, donne droit à une allocation.

Une journée de moins de 4 heures, ne donne lieu à aucune allocation.

Mais il est ajouté et convenu ce qui suit, concernant la Journée de 3 heures du Samedi, cas particulier à la Ville de Fougères en raison des accords intervenus entre les Commissions mixtes Syndicales, réglant la semaine dite « Anglaise » :

L'allocation journalière pour la Journée du Samedi, qui ne peut avoir une durée de plus de trois heures, sera accordée si l'allocataire remplit les deux conditions suivantes :

1. Avoir travaillé 3 heures le Samedi.

2. Réunir un total de 24 heures de travail, ou au-dessus, dans la semaine (y compris les 3 heures du Samedi).

Suppression des heures supplémentaires

Nous sommes heureux d'enregistrer la décision Ministérielle donnant satisfaction à nos réclamations pour la réglementation des heures de travail. Depuis longtemps déjà, notre Syndicat menait combat pour obtenir des Pouvoirs Publics la modification du décret du 11 mai 1923 permettant les heures supplémentaires, ce qui portait un préjudice énorme aux Cités respectueuses de la loi de huit heures.

Certes, nous exprimons une sincère satisfaction de l'acte accompli, mais nous ne considérons ce geste que comme une ébauche de réglementation, vu que six mois d'été d'interdiction d'heures supplémentaires ne suffisent pas pour produire un effet sérieux, mais l'année entière, puisque en effet le chômage général est encore très intense.

Quant aux employeurs manquant d'ouvriers, leur serait très facile de faire appel aux chômeurs des autres cités et de les récupérer dans leurs propres usines. Cette mesure serait d'heureux effet pour les ouvriers sans travail et les caisses de chômage.

Nous saluons quand même le résultat acquis, fruit de l'activité syndicale.

#### CHEZ LES CHEMINOTS

Au siège des Syndicats de la C. F. T. C., 3, rue Jean-Jacques Rousseau, s'est tenue le vendredi 18 mai une réunion de cheminots, à laquelle assistaient tous les adhérents du syndicat professionnel que les nécessités du service ne retenaient pas à leur poste.

Léon Grimault, secrétaire régional, venu de Rennes à cette occasion, fit un exposé complet et détaillé de la situation actuelle et montra par quelques moyens la Fédération des Cheminots de France entendait mettre en échec les mesures prises récemment contre les cheminots tant en ce qui concerne la réduction des salaires que la révision du régime des retraites et l'important problème de la réorganisation des chemins de fer.

L'auditoire fut vivement intéressé par cette causerie et se félicita du bon travail effectué par l'organisation syndicale pour sauvegarder les intérêts de tous les cheminots ; cette réunion se termina par un échange de vues entre les membres présents qui étudièrent ensuite diverses questions d'ordre local en se séparant après avoir manifesté à nouveau leur confiance au syndicat professionnel et pris d'importantes décisions, au sujet de la propagande et du recrutement syndical parmi les cheminots Fougérois.

#### Notre Fête Champêtre

Comme nous l'avions indiqué le mois dernier dans notre journal régional, notre fête champêtre se fera à Saint-François, le 8 juillet prochain. Nous organisons un concours de pêche, où de nombreux et très beaux lots y seront distribués. Nous rappelons que le prix du concours sera pour les dames et messieurs de 2 francs par personne. Nous prions donc les Syndiqués et Coopérateurs

de se faire inscrire pour ce concours soit au Syndicat ou dans les différents coopératives ; se faire inscrire également dans les mêmes endroits pour le repas, qui est, comme nous l'avions dit le mois dernier, au prix de 6 francs pour le midi, 7 francs avec le café ; le prix de la collation du soir sera 3 francs, avec le café 4 francs. Comme vous le voyez les conditions sont avantageuses pour passer une bonne journée ; nous aurons à cet effet de nombreuses attractions : jeu de billard, courses diverses (hommes, dames et enfants), courses aux œufs qui eut très grand succès l'année dernière ; si le temps est beau nous aurons les régates, nous aurons aussi des jeux de palets... et autres surprises dont nous conserverons le secret.

Le groupe de nos charmantes Jolies, toujours si actives, vous offrira de jolis souvenirs que vous accepterez certainement avec beaucoup de plaisir. Vous les accueillerez donc avec toute votre bonne grâce coutumière.

Donc, mes chers Camarades, rendez-vous à Saint-François, le 8 juillet prochain.

Comme il est de tradition, nous débiterons la journée par une messe, qui sera dite à Notre-Dame de Bonabry à 7 h. 30. A 8 h. 30, départ ; des cars se tiendront à la disposition des pêcheurs à la sortie de cette messe pour un prix très modique.

Donc, mes chers Camarades, tous à Saint-François le 8 juillet prochain.

Le Comité.

### SAINT-MALO

#### Chez les Cheminots

Les Cheminots syndiqués de Saint-Malo se trouvaient réunis le samedi 26 mai pour entendre le compte-rendu du dernier Congrès de la Fédération des Cheminots de France.

L'auditoire, plus nombreux qu'à la réunion précédente, ce qui est fait pour nous réjouir, fut vivement intéressé par l'exposé du camarade Grimault, venu de Rennes pour la circonstance, et qui ne laissa rien dans l'ombre.

Il s'attacha surtout à préciser l'action de la Fédération pour faire aboutir les revendications actuelles : réorganisation des chemins de fer, révision du régime des retraites, réduction des traitements, etc., et l'assemblée fut unanime pour approuver les décisions prises, notamment en face des Décrets-lois.

Avant de se séparer, les cheminots de Saint-Malo tiennent à manifester leur sympathie et leur confiance à la C. F. T. C.

#### Caisse Catholique pour les Assurances sociales

Une réunion générale des membres adhérents de la Région Malouine aura lieu le matin du dimanche 24 juin, à 9 h. 30, Hôtel de Ville, salle du Tribunal de Commerce, à Saint-Malo.

M. Pionou, directeur, exposera le mécanisme des Assurances Sociales et son application par la Caisse Catholique.

Il se mettra ensuite à la disposition de tous ceux qui désireraient des renseignements particuliers.

### LORIENT

#### La Fête du Travail

Dimanche 6 mai, nous avons eu notre fête annuelle du Travail.

A 8 heures, la messe réunie une centaine d'adhérents à la Chapelle de la Congrégation. M. l'abbé Camenen, qui officia, prononce une allocution. Il nous parle de la beauté du Travail. « Autrefois, dit-il, le travail n'était pas considéré, c'était un véritable esclavage ; mais depuis que Jésus s'est fait homme et travailleur, il a pris un tout autre sens ».

A 10 heures, s'ouvre la séance d'études. M. le chanoine Royer, professeur au Grand Séminaire de Vannes, nous avait promis de venir nous faire une petite causerie, mais fortamment indisposé, il s'est fait remplacer par M. l'abbé Laudrin, aumônier diocésain de la J. O. C.

La réunion commence par la lecture du rapport de la Secrétaire sur l'activité des Syndicats Lorientais. Après un bref historique, Mlle Le Tendre signale les différentes œuvres créées par l'Union Locale : restaurant féminin, achats en commun, escomptes sur factures, bureau de placement, caisse de chômage, bibliothèque, secours maladie. Comme moyen de formation, un cercle d'études mixte a lieu tous les mois.

Cette année, sept adhérents ont assisté au Congrès de l'Union Régionale de Quimper, et deux jeunes filles du Syndicat des Employées ont assisté à la semaine Syndicale d'Orléans.

Elle signale l'intérêt du Journal « La Voix des Travailleurs » et en profite pour faire un appel en faveur des abonnements de soutien. Mlle Le Tendre rappelle également le travail intéressant fait par le Groupe théâtral qui, avec une bonne volonté inépuisable, se dépense beaucoup pour aider non seulement notre caisse, mais aussi celles des œuvres paroissiales, les bénéfices étant partagés. Elle termine en rappelant la perturbation

qui causa dans le Conseil Municipal notre demande de subvention pour notre Foyer féminin, subvention qui nous fut accordée.

Un court échange de vues a lieu après la lecture de ce rapport ; puis M. l'abbé Laudrin nous parle de la formation et du recrutement des jeunes.

Cette causerie intéressa tout le monde. Avec l'entrain et la compétence qu'on lui connaît, il n'hésite pas à souligner les écueils que peuvent rencontrer les jeunes travailleurs. Le militant doit agir non seulement au patronage, où il ne passe que quelques heures par semaine, mais aussi et surtout au bureau, à l'atelier, dans la rue. Il doit être un missionnaire qui sera d'autant plus écouté qu'il sera un chrétien exemplaire, un ouvrier plus qualifié. Il faut qu'il ait l'esprit de lutte et de conquête, non pas l'esprit de lutte de classes, mais en vue de constituer un bloc pour essayer de défendre tous nos droits.

Il ne faut pas que l'Église s'arrête aux quatre murs d'un édifice. Elle doit être partout où se trouve un chrétien. Zirnheld a dit : « Donnez-moi des chrétiens et j'en ferai des syndicalistes ». Trop souvent, nous nous heurtons à l'indifférence. Le Chrétien ne doit pas se contenter de faire ses devoirs religieux ; il doit aider ses semblables qui ont besoin de lui.

M. Le Moigno remercie M. l'abbé Laudrin de sa causerie si éloquent, et se dirige vers le local de la rue du Scorf où est servi un repas en commun. M. le Curé de Saint-Louis en prend la présidence. Les différents paroisses sont représentées. A l'heure des toasts, M. Le Moigno remercie des membres du Clergé présents ainsi que tous ses collaborateurs ; puis MM. les abbés Laudrin et Camenen prient également la parole, et enfin M. le Curé apporte ses conseils.

Le repas se termina dans la plus franche gaieté et parfaite cordialité. Quelques artistes nous charmèrent de leurs chants. On se sépara vers 16 heures, en promettant de se retrouver l'année prochaine.

### LAVAL

#### La Fête du Travail

La Fête du Travail organisée par l'Union Locale des Syndicats Chrétiens, en commémoration des encycliques « Rerum Novarum » et « Quadragesimo Anno », eut lieu à Laval comme dans beaucoup de villes de France en la solennité de l'Ascension.

Au programme :

Messe à 8 h. 45 en la chapelle de Saint-Martin. Elle fut célébrée par M. le Chanoine Perrin. L'allocution de circonstance très substantielle et d'une grande élévation de pensée fut donnée par M. l'abbé Duval, directeur au Grand Séminaire.

La partie musicale assurée par MM. Caillière et Marie fut très appréciée, tant dans l'« Ave Maria » de C. Franck que l'« O'Quinn Shavin » de L. Botzack, que dans le « Tantum Ergo » de Michelet ; l'orgue d'accompagnement était tenu par M. J. Landais, organiste de Notre-Dame.

La quête fut faite par Mlle Hubert, du Syndicat des Dames Employées, et Mlle Acrie, du Syndicat des Ouvrières de l

# BELLE JARDINIÈRE

PARIS

La plus grande spécialité de VÊTEMENTS pour Hommes, Dames, Enfants

PARIS

Seule Succursale dans la Région :

NANTES

12, Rue du Calvaire

Téléphone 142.78  
Chèques Postaux : 83.20

## Les "MESSAGES" de l'Union Régionale de l'Ouest

### AVIS

Plusieurs de nos correspondants n'ont pas tenu compte de notre note du mois dernier. Aussi ne seront-ils pas surpris aujourd'hui de voir certains de leurs communiqués notablement défectueux, sinon même tenus, en totalité ou en partie, au prochain numéro.

### DANS NOS FAMILLES

#### NAISSANCES

Nous sommes heureux d'apprendre la naissance de :  
— Ferdinand et Jean Guilbaud, 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> enfants de notre camarade Ferdinand Guilbaud, du Syndicat du Personnel Municipal de la Ville de Nantes.

— Michel Jonquet, fils de Mme Jonquet, du Syndicat des Employés de Châtelleraut.

— Daniel Billy, fils de Mme Billy, née Ethienne Lefevre, du Syndicat des Dames Employées de Nantes.

— Michel Châtelier, fils de Mme Châtelier, née Madeleine Chevrier, du même Syndicat.

Nos vives félicitations aux heureux parents et nos meilleurs vœux pour les bébés.

#### MARIAGES

Nous apprenons avec plaisir le mariage de :  
— Henri Crussion, du Syndicat du Livre de Nantes, avec Mlle Gabrielle Jury.

— Joseph Belleval, du Syndicat des Employés de Nantes, avec Mlle Anne-Marie Bernier (9 juin).

— Mlle Laville, du Syndicat des employées de Châtelleraut, avec M. Terrade.

— Mlle Lucienne Gondelle, du même syndicat, avec M. Moreau.

— Joseph Petitgas, du Syndicat des Employés de La Roche-sur-Yon, avec Mlle Fernande Gaurvit.

— Mlle Marcelle Colas, du Syndicat des Dames Employées de Nantes avec M. Henri Leblanc (22 mai).

— Jean Héry, du Syndicat des Menuisiers et de l'Ameublement de Nantes, avec Mlle Marie Leray, sœur de notre camarade Henri Leray, du même syndicat.

Nos meilleurs vœux de bonheur pour les nouveaux époux.

#### ENTRÉE EN RELIGION

Le 17 mai, en la Chapelle de l'Immaculée-Conception de la Haye-Mahéas (St-Etienne-de-Montlouis), a eu lieu la prise d'habit de Yvonne Lecorgne, sœur Marie-St-Jean du Sacré-Cœur, fille de notre ami A. Lecorgne et née de nos camarades H. Lecorgne et A. Lolicart, du Syndicat des Employés.

Union de prières.

#### DECES

Nous avons la douleur d'apprendre le décès de :

— M. l'abbé Henri Noury, ancien aumônier de l'Hospice d'Ancenis, abonné à notre journal.

— Camille Cottenceau, 12 ans, fille de notre camarade du Syndicat des Cheminots de Thouars.

— M. Rabusseau, frère de Mme Lamoureux, président du Syndicat des Employés de Châtelleraut.

— Mme Hervouët, grand-mère de Mlle Anne Malécot, du Syndicat des Dames Employées de Nantes.

— Mme Loyer, grand-mère de Mlle Juliette Loyer, du même Syndicat.

— Madeleine Sauvaget, fille de notre camarade du Syndicat du Personnel Municipal de la Ville de Nantes.

— Pierre Ollivaud, fils de notre camarade Joseph Ollivaud, du Syndicat de la Métallurgie de St-Nazaire (section de La Chapelle-des-Marais).

— Paul Lehuédé, fils de notre camarade Pierre Lehuédé, du même Syndicat (St-Nazaire).

A nos amis éprouvés ainsi qu'à leurs familles, nous adressons nos vifs et chrétiens condoléances.

### CAISSE FAMILIALE

10, rue de Bel-Air, NANTES

#### Assemblée générale

Le dimanche 27 mai, à 10 heures, Salle Saint-Michel, 10, rue de Bel-Air, s'est tenue l'Assemblée Générale de la Caisse Familiale.

Après quelques mots de bienvenue aux membres présents, M. Mathorel, président, passe la parole à M. Buerne, trésorier, pour la lecture du rapport moral et financier.

La Caisse Familiale a vu en 1933, du titre prestations, 1.956.076 fr. 96, alors que les cotisations de ses assurés ne lui ont procuré qu'une somme de 1.896.014 fr. 52.

Les chiffres donnés montrent que, pour l'exercice 1933, les cotisations ont été à peine suffisantes pour faire face aux prestations, et qu'il a fallu

faire appel aux réserves pour solder l'exercice.

Les comptes présentés et mis aux voix sont adoptés à l'unanimité.

Suit un échange de vue sur les difficultés rencontrées pour une bonne application de la loi.

Le Président commente ensuite quelques chiffres suggestifs empruntés au rapport officiel concernant le fonctionnement des Assurances Sociales.

Puis, rien n'étant plus à l'ordre du jour, la séance est levée.

#### Avis important aux parents ayant un enfant commençant à travailler

Nous rappelons à l'attention des parents que la loi des Assurances Sociales comprend comme assurés obligatoires tous les salariés, à partir du début de l'apprentissage, quel que soit l'âge.

Ces jeunes salariés ont toute liberté pour choisir la Caisse d'Assurances Sociales qui a leur préférence. Ils doivent le faire dans la huitaine de l'embauchage.

Aussi nous les prions de bien vouloir remplir et signer pour leur enfant qui vient de commencer à travailler, un bulletin d'adhésion à notre Caisse « La Familiale », qui possède partout des sections locales et qui s'efforce, dans le minimum de temps, de répondre aux désirs et de faire droit aux demandes de prestations de ses assurés.

### NANTES

#### CHARBONS DOMESTIQUES

##### APPROVISIONNEMENTS D'ÉTÉ

Il nous a semblé particulièrement intéressant d'attirer l'attention de nos syndiqués sur les avantages dont ils bénéficient en s'approvisionnant l'été.

**D'ABORD SUR LES PRIX.** Depuis le 2 mai, le tarif des Charbons Domestiques a subi d'importantes réductions dans toutes les qualités et calibres, et particulièrement dans les Anthracites, puisque certains de nos derniers bénéficiaires momentanément de réductions allant jusqu'à 50 francs par tonne.

**ENSUITE LA QUALITÉ.** Vous comprendrez aisément que dans une période où le consommateur n'a pas un besoin urgent de son charbon, au moment de sa commande, le fournisseur a tout son temps pour veiller soigneusement au calibrage et à l'épierreage du combustible.

C'est assez dire combien une livraison faite dans ces conditions, présente le maximum de garanties.

Nous rappelons à nos lecteurs que non seulement nous sommes à leur disposition pour leur communiquer les prix et conditions de vente, et les faire approvisionner dès à présent, mais qu'en plus, c'est apporter aide à leur syndicat, sans aucune dépense supplémentaire de leur part, qui de lui réserver ses commandes. Elles seront reçues au Siège : 10, rue de Bel-Air, et transmises pour exécution au fournisseur.

#### Fête chrétienne du Travail

« L'Echo de la Loire » et « L'Ouest-Eclair » ont rendu compte du succès sans précédent de notre Fête du Travail, le jour de l'Ascension. Nous ne pouvons nous y arrêter ici aujourd'hui. Disons cependant que tout s'est passé selon le programme prévu (voir notre numéro de mai) et que nous espérons bien, à l'avenir, pouvoir faire mieux encore, assurés que nous sommes désormais du concours du sympathique groupe nantais de la C.F.P.

Nous tâcherons, pour l'édification de nos amis des autres localités, de revenir sur cette fête le mois prochain.

#### BIBLIOTHEQUE

Vingt-deux volumes ont été mis en service au 1<sup>er</sup> juin ; le mois prochain il ne sera mis par contre aucune nouvelle en circulation.

Les permanences suivantes seront supprimées, que chacun en prenne note : les dimanches 1<sup>er</sup>, 15, 22 et 29 juillet, les mercredis 11 et 25, les samedis 7 et 14. Les autres permanences seront assurées aux heures habituelles, ceci pour permettre à tous de prendre un repos bien gagné, après une année où la réorganisation de la bibliothèque et le classement des livres a appelé beaucoup de bonnes volontés.

### Le Syndicalisme chez les Fonctionnaires

Merci à tous aux permanents qui nous ont permis d'assurer le service, aux lecteurs qui se accrûrent dans la proportion de 25 %, et ce mouvement ne fait que s'accroître.

Liste des volumes sortis ce mois-ci :  
— Massé Daniel : « Initiation Économique »  
— Hourttig Louis : « Initiation Artistique »

Viger A. : « L'Atmosphère ».  
Chaplet A. : « La Chimie ».  
Fournier L. : « L'Éclairage ».  
Prud'hommeau A. : « L'Agriculture ».

Encyclopédie : « Les Navires ».  
Muller J.-P. : « Mon système pour les femmes ».

Millauds : « La Photographie ».  
Maurette F. : « Les grands marchés de matière première ».

Romier Lucien : « L'homme nouveau ».  
Klein Félix (abbé) : « Nouvelle Croisade des Jeunes Travailleurs ».  
Johannet René : « Voyage à travers le capitalisme ».

Colet P. Paul : « Le Catholicisme et la Civilisation en péril ».  
Mauclère Jean : « La Voie qui monte ».

Donel Lucien : « Le chardon bleu ».  
Franc-Nohain : « Bayard ».  
Desbuquois : « L'Espérance ».  
Bonnières (Louis de) : « Figures de miraculés ».

Lhande (R. P. S. J.) : « L'Évangile par dessus les frontières ».  
Brillant Maurice : « Le village de la Vierge : Nazareth ».  
Ormesson (Wladimir d') : « Qu'est-ce qu'un Français ? ».

A. ROUJOUX.

### SYNDICAT DE LA METALLURGIE

#### Réunion générale du 22 Avril

Notre dernière réunion générale eut lieu le dimanche 22 avril, sous la présidence de Durfin. L'Assemblée passe tout de suite à la réélection du Conseil, qui est réélu à l'unanimité.

Ensuite Dubar, en l'absence de Moyon, donne un compte-rendu du Congrès de Saint-Nazaire. Il dissèque les rapports présentés par les Nations, relatifs à la soudure électrique et au chômage, et relie le sien relatif aux desiderata de la région, rapport faisant suite au questionnaire envoyé à la fin de l'année dernière.

Après la lecture des vœux, puis lors de la séance, le Président donne la parole à Barbier qui nous relate le Congrès de Saumur dont vous avez pu voir dans la « Voix des Travailleurs » un résumé complet.

Après que le trésorier eût donné état de la Caisse de chômage, Dubar parle des événements actuels. Il montre qu'il faut de plus en plus rester dans le cadre professionnel et républicain. Serait offert de Front Unique émanant d'autres syndicats, tant que ceux-ci n'auraient leur programme d'action des revendications qui sont loin d'être d'ordre professionnel.

Après avoir donné les consignes concernant le 17 mai, la séance est levée vers midi.

#### Avis

Nous rappelons une fois de plus à nos camarades que la permanence est tenue tous les mercredis, de 6 h. à 7 h. 30.

Les camarades en retard de leurs cotisations sont instamment priés de se mettre en règle.

#### Renouvellement du Bureau

L'Assemblée Générale du 22 avril avait réélu à l'unanimité son Conseil Syndical sortant. Le Conseil Syndical a son tour, dans une réunion tenue le 16 mai, à renouveau son bureau, et se présente maintenant comme suit :  
— Président, Eugène Barbier ;  
— Secrétaire, Marius Dubar ;  
— Trésorier, Pierre Hervy ;  
— Secrétaire adjoint, André Peschoux ;  
— Trésorier adjoint, René Sotin.

Mettions notre confiance en notre nouveau bureau. Souhaitons tout ce qu'il puisse mener à bien la tâche qu'il s'est assignée.

### SYNDICAT DES MENUISIERS DE L'AMEUBLEMENT

Le Syndicat fait part à ses adhérents du mariage de notre camarade Héry Jean, avec Mlle Marie Leray, sœur de notre camarade Leray Henri, et les invite à la messe de mariage qui aura lieu à St-Martin de Chantebay, le samedi 30 juin, à 11 heures, ainsi qu'à la soirée dansante qui se tiendra le soir au Chalet Suisse, place Zola.

### Le Syndicalisme chez les Fonctionnaires

Au lendemain du Congrès des Syndicats Professionnels de fonctionnaires de Nantes, nous nous sommes réunis pour recevoir l'éminent conférencier qui en fut le principal artisan : Maurice Guérin. Membre fondateur de la C.F.T.C., il fut, pendant dix ans, le Secrétaire général de l'Union Régionale des Syndicats de Travailleurs Chrétiens du Sud-Est ; pendant six ans, membre du Conseil National économique. Actuellement directeur du Secrétariat social de Limoges, il porte la bonne cause dans toutes les villes de France.

Ancien élève de M. le Chanoine Desgranges, c'est dire que, à sa haute compétence en matière sociale et à son magnifique dévouement, il joint un rare talent de conférencier.

Une certaine d'auditeurs avaient répondu à notre appel, et qui furent unanimes à regretter qu'il n'y eût pas davantage de monde à entendre pareil conférencier sur pareil sujet.

Le sujet traité était très délicat : Le syndicalisme chrétien chez les fonctionnaires.

L'orateur évoque d'abord les grosses difficultés rencontrées dans l'opinion publique et refuse d'embler les arguments énoncés, semés par la démagogie. Les fonctionnaires sont trop nombreux ? Il prouve, statistiques en main, que la machine administrative ayant augmenté ses besoins, il lui faut davantage de bras.

Les fonctionnaires sont trop payés ? C'est une succession de chiffres qu'il serait nécessaire de citer et qui montrent le petit nombre de fonctionnaires ayant un traitement élevé par rapport au grand nombre de ceux qui n'ont qu'un salaire moyen et, plus souvent encore, un salaire tout juste vital.

Résumant toutes ces attaques injustes, Maurice Guérin démontre la nécessité du syndicalisme, organisme indispensable à la défense des travailleurs, lequel ils solent, éclairant l'opinion publique, dévoilant la vérité, combattant la démagogie, sauvegardant le salaire minimum vital, les indemnités pour charges de famille, réclamant le statut légal des fonctionnaires organisant la profession, la représentant devant l'administration, en un mot défendant les intérêts professionnels, car le syndicalisme est, en fait, le seul moyen d'obtenir des améliorations.

D'où vient donc cette disposition contre le syndicalisme des fonctionnaires, tant de l'opinion publique que de bon nombre de fonctionnaires mêmes ?

C'est qu'il y a doctrine et doctrine, syndicalisme et syndicalisme.

Il y a la doctrine méconnue qui dit : « Aimez-vous les uns les autres » et qui, avec les encyclopedes, préconise une plus juste répartition des richesses ; et la doctrine trop connue qui prône la lutte des classes et la suppression de la propriété privée.

Il y a le syndicalisme méconnu, collaborant à la bonne administration de la chose publique, et le syndicalisme trop connu qui prépare le bouleversement de la chose publique.

Il y a le syndicalisme qui, sans se départir de son rôle, s'intéresse au politique, dans ses aspects économiques et par la suite dans son rôle social, et il y a le syndicalisme qui s'occupe de la politique, guerre de parti, clamant la haine et la violence.

Nous ne sommes pas que notre ami Guérin ait été ému par l'abandon de la conclusion qui s'impose. Le devoir des catholiques est de prendre leurs résolutions. La Confédération Française des Travailleurs Chrétiens et sa Fédération de Fonctionnaires les attendent.

Le rôle moral, la justesse de leurs revendications, la sagesse, la valeur technique de ces organisations, s'ajoutent à la nécessité de ne plus laisser davantage la représentation des fonctionnaires aux mains des Syndicats à tendances révolutionnaires.

Maurice Guérin, pionnier du syndicalisme des fonctionnaires au sein de la C.F.T.C., sera aussi au sein de l'Union Nantaise des Syndicats de Travailleurs Chrétiens.

Pour l'U. N., R. GLOTIN.

### SYNDICATS FEMININS

#### Excursion du 27 Mai

27 Mai. Du soleil ! C'est le jour de notre promenade. Un plein autocar nous avons l'impression, toutes groupées dans cette voiture, d'une grande famille allant faire une promenade dominicale.

7 heures. Nous partons. Les Sabres d'Olonne et Notre-Dame de Bourgneuf sont cette année le but de notre excursion. Nous sommes attendues aux Sabres, aussi brulons-nous les étapes ; nous traversons Machecoul, Chaillasson sans honorer d'une visite Croix-de-Vie, Saint-Gilles, nous saluons la Mer. Une forêt de pins : la forêt d'Olonne. Enfin Les Sabres.

Nos amies du Syndicat des Sabres sont là. Pour plusieurs d'entre nous, elles ne sont pas des inconnues, mais pour toutes elles vont se dépenser sans compter. Ce sont elles, en effet, qui ont organisé le programme de notre visite et comme celui-ci est assez chargé, nous partons de suite pour la Chaume.

Traverser le chenal : pas de mal de mer à déplorer, la Grande Bleue est si belle. Nous visitons la Tour d'Arundel. Là haut, le panorama est splendide et nous fait oublier les quelques 140 marches que nous avons dû gravir. D'un côté nous découvrons le port de la Chaume, et plus loin les forêts de pins. De l'autre c'est la plage des Sabres et l'imminence bleue. Nous admirons. Puis c'est la descente et l'acheminement, par la Grande Jetée, vers les rochers de la Chaume. Une petite halte, et le départ, car il ne faut pas faire attendre le déjeuner, que nos appétits aguissés réclament. Nous retraversons le chenal, et après une prière à Notre-Dame et quelques péripéties, nous nous retrouvons toutes autour d'une table agréablement fleurie où va nous être servi le meilleur des déjeuners. Nous re-

merçons nos aimables hôtes et c'est le départ, par le Remblai, vers les pins où un joli site nous attend : les lacs de Tanchet. Admirables autant qu'inattendues, ces nappes d'eau douce si près de la mer. Mais le temps passe ; notre autocar nous attend.

Merci à nos amies sablaïses des agréables heures qu'elles nous ont procurées. N'ont-elles pas encore fait œuvre syndicale en nous donnant leur dimanche ? Et pouvons-nous nous étourdir de leur succès, lorsqu'elles apportent ainsi tout leur dévouement à la tâche syndicale qu'elle se sont tracée ?

Et maintenant nous roulons vers Notre-Dame de Bourgneuf, lieu de pèlerinage pour tous les Vendéens. Nous visitons la chapelle et écoutons avec plaisir M. le Chapelain nous raconter l'histoire de la Vierge Miraculeuse et de la chapelle érigée en son honneur. Puis, après une courte visite à la plage, nous repartons.

L'imprévu, agréable pour toutes, de notre promenade sera la visite, à Saint-Vincent-sur-Jard de la maison de Georges Clémenceau, où nous avons eu le plaisir de rencontrer l'une de nos meilleures militantes de Saint-Nazaire. Un dernier adieu à la Mer, et en route pour Luçon. Nous visitons la cathédrale où nous pouvons voir la chaire de Richelieu ; un coup d'œil sur les magnifiques jardins Dumaine, et c'est le retour vers Nantes.

Nous remercions notre Syndicat de la bonne journée que nous avons passée, heureuse de constater une fois de plus l'atmosphère de cordialité dont les syndiqués chrétiens savent imprégner leur promenade annuelle.

Le jour de l'Ascension, l'« Inter » de Saint-Paul donnait sa Fête du Travail.

A la messe de 9 heures, dans une église comble, M. l'abbé Lucas commenta l'Encyclopédie de Léon XIII sur la condition des ouvriers.

A l'Élévation, M. Monnier exécuta avec talent une partie de violoncelle. Les syndiqués présents dans le chœur chantèrent ensuite des cantiques à Jésus Ouvrier et à Marie protectrice de l'Ouvrier.

Après la messe, un vin d'honneur réunit les syndiqués hommes et dames, ainsi que les Jockistes. 72 personnes exactement avait répondu à notre appel. Après un petit mot du Président, tous s'attablèrent et dégustèrent du vrai macarand et de nombreux gâteaux. Chansons et monologues terminèrent cette fête, et tous se quittèrent heureux de cette réunion de famille et se promettant bien de revenir plus nombreux l'année prochaine.

Le Secrétaire.

### CHEMINOTS P. O.

#### Notre Promenade annuelle

Conservant ses bonnes traditions, le Groupe Nantais des Cheminots P. O. organise sa sortie annuelle. Cette fois, c'est la Presqu'île Guérandaise qui recevra nos camarades, le 24 juin prochain. Nul doute qu'ils viendront nombreux admirer la vieille cité du duc Jean V, la Carcassonne de l'Ouest, ses murailles imposantes, ses tours, sa collégiale St-Aubin, etc.

Le départ aura lieu, gare Nantes-Orléans, à 8 heures 10. Des comparitifs seront réservés. Ceux qui le voudront pourront apporter leur déjeuner, et les ombrages qui bordent les remparts seront un magnifique décor pour un pique-nique. Pour les autres, un repas copieux est prévu dans un bon restaurant pour la somme modique de 10 francs, vin compris.

Après la visite et le déjeuner, un car les conduira à La Turballe ; coût : 4 francs aller et retour pour les grandes personnes, tarif spécial pour les enfants.

Retour pour 19 h. 46.

Raptez-vous vite inscrire par votre receveur, ou par le Secrétaire du Groupe ; ne ratez pas une aussi belle journée, qui contribuera à fortifier les liens de fraternelle amitié qui doivent unir tous les membres de nos Syndicats.

Pour le Bureau du Groupe, P. HERFRAY.

P. S. — Bien spécifier si vous voulez déjeuner au restaurant, et le nombre d'enfants en bas âge que vous aurez avec vous.

### INDRET

#### SYNDICAT DE LA MARINE

##### Réunion générale du 25 Mai

A 18 heures, notre Président ouvre la séance. Notre Secrétaire, P. Royer, qui avait bien voulu accepter la charge de délégué, nous fait un résumé complet des vœux adoptés à l'issue de ce Congrès et présentés au Ministère de la Marine, le vendredi 15 mai.

La délégation de la Fédération étaient représentés par nos amis des ports et Etablissements de la Marine, et accompagnée de MM. Reille-Soult et Martel, députés.

Étaient également présents : J. Pères, Secrétaire général adjoint de la C.F.T.C., et G. Hourdin. Elle fut reçue par M. Piétri lui-même, ministre de la Marine.

Chaque vœu fut discuté. La liste complète en sera publiée dans le prochain numéro de l'Interfédéral ; nous relevons les principaux :

**SALAIRES.** — Considérant que les salaires des ouvriers et ouvrières de la Marine sont les plus modestes de tous les salaires des ouvriers d'Etat ; que l'unification des salaires des ouvriers des arsenaux n'a jamais été réalisée ; que de ce fait, ce salaire est inférieur de plus de 10 % à celui d'autres administrations de l'Etat ;

Le Congrès demande que le chapitre « Salaires » soit maintenu intégralement ; que les économies recherchées à cause de la situation difficile actuelle ne soient pas supportées par

### St-PAUL-REZE

#### SECTION INTERSYNDICALE

##### Fête du Travail

Le jour de l'Ascension, l'« Inter » de Saint-Paul donnait sa Fête du Travail.

A la messe de 9 heures, dans une église comble, M. l'abbé Lucas commenta l'Encyclopédie de Léon XIII sur la condition des ouvriers.

A l'Élévation, M. Monnier exécuta avec talent une partie de violoncelle. Les syndiqués présents dans le chœur chantèrent ensuite des cantiques à Jésus Ouvrier et à Marie protectrice de l'Ouvrier.

Après la messe, un vin d'honneur réunit les syndiqués hommes et dames, ainsi que les Jockistes. 72 personnes exactement avait répondu à notre appel. Après un petit mot du Président, tous s'attablèrent et dégustèrent du vrai macarand et de nombreux gâteaux. Chansons et monologues terminèrent cette fête, et tous se quittèrent heureux de cette réunion de famille et se promettant bien de revenir plus nombreux l'année prochaine.

Le Secrétaire.

### INDRET

#### SYNDICAT DE LA MARINE

##### Réunion générale du 25 Mai

A 18 heures, notre Président ouvre la séance. Notre Secrétaire, P. Royer, qui avait bien voulu accepter la charge de délégué, nous fait un résumé complet des vœux adoptés à l'issue de ce Congrès et présentés au Ministère de la Marine, le vendredi 15 mai.

La délégation de la Fédération étaient représentés par nos amis des ports et Etablissements de la Marine, et accompagnée de MM. Reille-Soult et Martel, députés.

Étaient également présents : J. Pères, Secrétaire général adjoint de la C.F.T.C., et G. Hourdin. Elle fut reçue par M. Piétri lui-même, ministre de la Marine.

Chaque vœu fut discuté. La liste complète en sera publiée dans le prochain numéro de l'Interfédéral ; nous relevons les principaux :

**SALAIRES.** — Considérant que les salaires des ouvriers et ouvrières de la Marine sont les plus modestes de tous les salaires des ouvriers d'Etat ; que l'unification des salaires des ouvriers des arsenaux n'a jamais été réalisée ; que de ce fait, ce salaire est inférieur de plus de 10 % à celui d'autres administrations de l'Etat ;

Le Congrès demande que le chapitre « Salaires » soit maintenu intégralement ; que les économies recherchées à cause de la situation difficile actuelle ne soient pas supportées par

Les membres du Syndicat Professionnel d'Indret approuvent l'action menée par la Fédération, notamment son attitude en face du mouvement de grève du 12 février, auquel elle n'a pas voulu s'associer, démontrant ainsi, par son geste et par les communications à la presse, l'indifférence du syndicalisme vraiment professionnel pour tout ce qui est politique, se réservant d'intervenir très énergiquement le jour où les libertés syndicales seraient menacées.

Ils invitent le bureau fédéral à persévérer dans son action, à l'intensifier par tous les moyens légaux, afin d'assurer, par sa collaboration loyale et sincère avec l'administration, la véritable paix sociale, et l'accroissement du bien-être moral et matériel des ouvriers et ouvrières des Arsenaux et Etablissements de la Marine.

**Tombola Fédérale**  
Liste des numéros gagnants pour Indret :  
790 773 694 728 524 563 592 532 629 715 600 611  
1258 gagne le service de table.  
Prière de réclamer les lots chez le camarade P. Royer, Secrétaire, rue du Calvaire, La Montagne.

### ST-NAZAIRE

#### Fête du Travail

La journée de l'Ascension est la grande fête chrétienne en l'honneur du Travail, et c'est à Méan que se trouvaient tous réunis les travailleurs chrétiens de cette localité, auxquels s'étaient joints les travailleurs nazairiens, ainsi que ceux des sections voisines.

A 8 heures, une messe était célébrée au cours de laquelle on entendit l'excellente maîtrise dirigée par M. l'abbé Dugast et un professeur du Collège Saint-Louis qui parla sur l'idée chrétienne du travail.

### LA plus humble catégorie de tous les travailleurs de l'Etat, celle des ouvriers des arsenaux.

A la suite de ce premier

# COMPAGNIE FRANCAISE

NANTES  
CONFECTIONS POUR DAMES  
CHEMISERIE  
BONNETERIE

LES PLUS IMPORTANTS RAYONS DE  
**TISSUS**  
LA MAISON QUI VEND LE MEILLEUR MARCHÉ

NANTES  
RAYONS ABA PRIX  
TOUS LES OBJETS USUELS  
VENDUS AU-DESSOUS DE **10 FRANCS**

La réunion avait lieu salle Saint-Eloi. Chauve présidait, assisté de Mlle Fredouillard et de Loicart.

M. l'abbé Gauthier, curé de Méan, vint saluer les congressistes.

Le premier rapport fut celui de Mlle Fredouillard qui apporta aux auditeurs sa grande satisfaction de voir que le Syndicat Chrétien va grandissant chaque année. Le mouvement chez les jeunes est lancé ; l'enthousiasme dont ils font preuve est d'un bon augure. La vie syndicale féminine d'ailleurs est active, et Mlle Fredouillard passe en revue les différents événements qui ont marqué l'année écoulée, parlant notamment de la magnifique excursion à Rochefort-en-Terre.

Le syndicat féminin a maintenant sa permanence fort accueillante. Il a ses cours professionnels que les jeunes syndiquées peuvent suivre pour un prix des plus modiques.

Radin était chargé du rapport du syndicat de la Métallurgie. Ce rapport a indiqué la position du Syndicat lors de la discussion du bordereau de 1933, ainsi que la campagne menée contre les heures supplémentaires et celle tendant à protéger ceux qui travaillent à la soudure électrique contre les dangers qui les menacent physiquement.

Radin a parlé encore de la lutte engagée pour obtenir l'interdiction de donner des emplois aux femmes mariées sans enfants et aux retraités disposant d'une pension annuelle de plus de 8.000 francs.

Radin, qui appartient au Syndicat des Cheminots a dit aussi un mot de la vitalité de ce dernier.

Il a été ensuite question du syndicat chrétien des Marins qui groupe déjà 19 membres.

Terrien, dans un exposé très documenté, a parlé de l'organisation professionnelle devant la crise de chômage si lourde que nous traversons, crise due à une surproduction et à une sous-consommation. C'est la liberté laissée à l'importateur qui nous importe quoi et à n'importe quel prix qui nous a valu cette crise. Quel remède y apporter ? Adapter la production à la consommation ? Avoir une économie dirigée ? Le problème est vaste, mais il faudrait d'abord faire l'éducation de la masse ouvrière, trop souvent apathique et égoïste. D'où la nécessité du syndicalisme chrétien.

Signalons encore la lecture d'un rapport fait par Douaud, Président du Syndicat des Cheminots, indiquant ce qu'est l'actionnariat, caisse recevant à titre de prêts les fonds que les syndiqués veulent bien lui confier pour acheter des actions des chemins de fer. Il y a 67 participants à Saint-Nazaire. L'actionnariat n'est que l'ascension des ouvriers, grâce à leurs actions à l'échelon patronal, ce qui leur permettra de discuter librement avec eux.

Il a été enfin question de la Kermesse de l'Union Locale.

(d'après l'Echo de la Loire).

## Avis important

La date de la Kermesse, fixée précédemment au 24 juin, a été reculée au 8 juillet et ce, pour ne pas concurrencer diverses fêtes fixées à cette première date.

Vous trouverez auprès de nos syndiqués des billets d'entrée, donnant droit au tirage d'une tombola gratuite.

Il va de soi que ces billets imprimés avec la date du 24 juin, ne seront valables que pour le 8 juillet.

Nous vous demandons de leur réserver le meilleur accueil.

J. BODARD.

## NOTE

Nous sommes obligés, à notre plus vif regret, de reporter à plus tard un article des plus intéressants de notre camarade Ayraud, délégué aux Congrès de la Métallurgie et de la C.F.T.C., à Paris, à la Pentecôte.

De même pour le beau rapport fait par Mlle Fredouillard, à la Fête du Travail, à Méan.

SYNDICATS FEMININS

Réunion du 24 Juin

Depuis plusieurs mois, déjà, nous désirions faire une réunion le dimanche matin, car plusieurs d'entre vous, malgré leur vif désir de suivre nos cercles, en sont absolument empêchés depuis qu'ils ont lieu le soir.

Aujourd'hui je suis toute heureuse de vous annoncer que le dimanche 24 juin, à 9 h. 45, place Marceau, nous aurons le plaisir de recevoir Mlle Drouart, vice-présidente de l'Union Régionale.

Vous connaissez toute son dévouement à la cause syndicale ; sa compétence sur ce sujet nous promet une causerie très intéressante et très documentée. Tous les jours elle donne des cours rue de Bel-Air, aux élèves des Syndicats. Elle n'a pas hésité à se rendre à la Bourse du Travail, les délégués recommandent aux ouvriers la même consigne pour ce jour là.

Dimanche 13 mai. — Aucun fait notable dans le conflit.

Notre Kermesse

Notre prochain Cercle d'Etudes

Il aura lieu le 15 juin 1934, à 20 heures, au Siège Social, 25, place Marceau.

Etude d'un sujet d'actualité.

SAUMUR

Nous nous excusons auprès de nos camarades de l'École Militaire de Saumur de ne pouvoir leur donner ce mois-ci, qu'un résumé trop succinct du brillant Congrès des Personnels civils des Etablissements et Services de la guerre (voir 1<sup>er</sup> page).

Il ne nous aurait pas fallu, en effet, moins de cinq colonnes de ce journal, pour donner in extenso le texte des vœux soumis au ministre et la réponse de celui-ci, et l'abondance des matières, ce mois-ci, ne nous le permettait pas.

Mais nous nous promettons bien, d'une façon ou d'une autre, de mettre ces textes à leur disposition sans trop tarder.

La Rédaction du Journal.

ANGERS

Conflit aux Usines Bessonneau

Nous avons pensé intéresser tous nos lecteurs, et plus particulièrement ceux d'Angers, en relatant les différentes phases de ce conflit, dont pas un seul habitant d'Angers n'a pu se désintéresser, et en soulignant l'action de nos syndicats chrétiens au cours de ces événements.

Vendredi 11 mai. — A 14 heures, des affiches sont subitement posées dans les trois établissements Bessonneau de l'Ecole Homo, du Mail et de Montrejeau, annonçant que, par suite de la crise et de ses conséquences particulièrement graves pour la Société des Filatures, l'Administrateur avait décidé que les salaires seraient diminués de 8 % pour les femmes et de 10 % pour les hommes, à dater du 23 mai.

A l'Ecole Homo, les ouvriers cessent aussitôt le travail, envoient une délégation à leur directeur, qui demande 48 heures de répit. Les ouvriers n'acceptent pas, et se rendent en bandes au Mail, où ils décident les ouvriers à faire cause commune.

Aussitôt au courant de la situation, nos Syndicats alertent l'Union Régionale, à Nantes.

Samedi 12 mai. — La C. G. T. U. qui veut prendre le mouvement en mains, distribue un mot d'ordre, demandant aux ouvriers de se rendre aux ateliers, sans travailler, et de nommer des délégués, par ateliers, pour aller protester à la Direction.

A 10 heures, le délégué de l'Union Régionale est reçu à la Direction avec les dirigeants locaux de nos Syndicats Chrétiens. Il demande que l'on revienne sur la décision prise de baisser les salaires, et qu'une Commission paritaire soit réunie pour examiner la situation. La Direction déclare ne pouvoir revenir sur sa décision ; elle adopte cependant le principe d'une nouvelle entrevue, mais à titre officieux.

Notre délégation n'a pas passé impuissante, et la C. G. T. U. qui a manœuvré pour avoir presque tous les délégués d'atelier, ne va pas tarder à entraver notre action.

Les délégués d'atelier sont réunis à leur tour. On prend note de leur demande, mais la réponse n'est promise que pour le lundi matin. A la Bourse du Travail, les délégués recommandent aux ouvriers la même consigne pour ce jour là.

Dimanche 13 mai. — Aucun fait notable dans le conflit.

Notre Syndicat étudie la situation en commission. Il se réorganise et tout une réunion de propagande.

Lundi 14 mai. — Rentrée normale, mais pas de travail. Les délégués retournent à la Direction, qui leur propose, à condition que le travail soit repris :

1<sup>o</sup> De reporter du 23 mai au 6 juin la date de diminution des salaires ;

2<sup>o</sup> L'organisation d'une délégation ouvrière qui examinerait le plus rapidement possible avec la Direction, le taux de la diminution envisagée ;

3<sup>o</sup> Une invitation à voir le Préfet.

A la réunion qui suit, en plein air, à la Bourse du Travail, ces propositions sont repoussées à une forte majorité. La foule est émue, et les paroles modérées et raisonnables d'un délégué cégétiste ne sont pas comprises. Le délégué de nos Syndicats peut à peine se faire connaître ; les délégués unitaires qui menent le mouvement étouffent sa voix sous prétexte qu'ils n'ont pas besoin de Syndicat pour se défendre et qu'il ne travaille pas à l'usine.

Les délégués retournent à la direction. Celle-ci parle liquidation, confirme ses propositions du matin en les modifiant légèrement, parlant d'une délégation ouvrière permanente.

L'après-midi, grande réunion au Cirque-Théâtre : 5.000 ouvriers. Les délégués unitaires font voter la grève, pardon ! la continuation de la cessation du travail. Un délégué d'atelier cégétiste demandant à l'Assemblée de réfléchir sur la grave décision qu'elle prenait, sont hués, ainsi que le délégué de l'Union Régionale, qui ne peut obtenir la parole et doit sortir. Les unitaires sont les maîtres et vont jusqu'à donner la parole à une femme communiste, complètement étrangère au conflit de par sa profession même : sage-femme et tout ça.

Les délégués retournent à la Direction, à laquelle ils font part de leur volonté de ne reprendre le travail qu'avec les mêmes salaires. Le Préfet aide d'autre part, la Direction cède : les salaires ne seront pas baissés, les délégations d'ouvriers fonctionneront périodiquement, mais tout cela à condition que le travail reprenne mercredi matin.

Une nouvelle réunion de propagande, organisée le soir par nos Syndicats en faveur des employés des Etablissements Bessonneau, recueille le plus franc succès, avec plus de 110 auditeurs et auditrices.

Mardi 15 mai. — Une affiche, posée pendant la nuit par les syndicats chrétiens, expose ce que le délégué de l'Union Régionale n'a pu exprimer en public les jours précédents : en résumé, la nécessité de l'organisation syndicale ouvrière, et l'excellence d'un cartel inter-syndical pour résoudre des conflits comme celui-ci (nous en donnons le texte ci-après).

Nouvelle réunion au Cirque. Les délégués rendent compte de leur mission. Ils se félicitent des résultats, et s'occupent de la formation des nouvelles délégations d'ouvriers qui se fera le mercredi.

Un représentant des Syndicats Chrétiens a enfin la parole : c'est Mlle Gatabé. Elle dit en quelques mots comment elle a fondé, il y a 14 ans, à Angers, le SYNDICAT DU TEXTILE ; comment nos syndicats réclament, eux aussi, un salaire suffisant, non pas seulement pour les besoins présents, mais aussi pour ceux de l'avenir. La foule, dont beaucoup déploieraient qu'on n'eût pas laissé parler jusque là le représentant des Syndicats Chrétiens, lui manifeste une réelle sympathie et l'applaudit vivement.

Il ne reste plus qu'à obtenir la signature de l'administrateur ; il la donne à 11 heures.

Mercredi 16 mai. — Le travail reprend normalement. Les délégations sont formées : les unitaires réussissent une fois de plus à s'imposer.

QUELQUES REFLEXIONS

Sur la cause du conflit. De l'avis unanime, les ouvriers ne pouvaient accepter la diminution de salaires qu'on voulait leur imposer.

Sur la C. G. T. U. — Elle était pratiquement inexistante. Mais les cellules communistes tenaient tous les postes de commandement, et ont exercé une véritable dictature, profitant de la crainte et de l'ignorance du grand nombre au cours des événements du conflit.

Sur la C. G. T. — Inexistante en tant que Syndicat du Textile. Pas plus que la C. F. T. C. elle n'a pu, en tant qu'organisation syndicale, avoir voix au chapitre. Comme la C. F. T. C., elle a fait appel à l'organisation syndicale.

Sur la C. F. T. C. — Seule, elle possédait, à Angers, un syndicat du Textile. Seule, elle a pu se présenter à la direction comme organisation syndicale. Son intervention a été très remarquée. Son appel impartial à l'organisation a produit la meilleure impression sur les ouvriers. L'injustice qui a frappé son représentant, M. Bellevaire, du fait qu'on l'a empêché de parler, n'a pu que servir sa cause.

Conséquences pratiques. — Le mot d'ordre de la C. F. T. C. : « Syndiquez-vous ! » est suivi. Mais de la façon suivante :

Presque personne à la C. G. T. U., dont on redoute, à tête reposée, les méthodes dictatoriales.

Un grand nombre à la C. G. T., qui a su montrer beaucoup de modération au cours du conflit, et qui surtout fait preuve d'une certaine habileté, d'ailleurs fort discutable, dans sa méthode de recrutement actuelle.

Un grand nombre aussi à la C. F. T. C., dont l'attitude aussi ferme et loyale, la compétence indiscutable et la probité de ses membres, sont un sûr garant de l'efficacité de sa doctrine et de sa méthode à l'avenir.

Notre Affiche AUX OUVRIERS & OUVRIERES DES ETABLISSEMENTS BESSONNEAU

Camarades, Vous n'avez pas voulu laisser parler hier, le délégué du Syndicat Chrétien ; il était pourtant qualifié pour le faire, étant le représentant d'un Syndicat de la profession du Textile. Que faites-vous de la liberté ?

Voici ce qu'il avait à vous dire : Le conflit actuel marque nettement la nécessité d'une organisation. La classe ouvrière est victime de son inorganisation. DIX MILLIONS DE TRAVAILLEURS, EN FRANCE, A PEINE UN MILLION DE SYNDIQUES ! Elle en est souffrante, au moment d'un conflit, à confier ses intérêts à des délégués d'ateliers qui n'ont suffisamment ni le temps, ni les possibilités, ni la force nécessaire pour le représenter comme il convient.

Organisée en Syndicats, la classe ouvrière aurait en tous temps les possibilités de se documenter et de prendre ses décisions en connaissance de cause ; et elle aurait, en plus, la force de les imposer, car le Syndicat est une force véritable, ayant derrière lui toute sa fédération nationale de métier et, de plus, la Confédération elle-même.

Travailleurs, organisez-vous, syndiquez-vous. Allez à l'organisation qui vous plaît, mais ne restez pas inorganisés. SYNDIQUEZ-VOUS.

Dans des cas comme celui-ci, un CARTEL INTER-SYNDICAL composé de délégués des Syndicats des diverses tendances de la localité, à l'exemple de ce qui s'est passé en maints endroits, notamment dans les industries textiles du Nord, est le véritable organisme qualifié pour mener à bien la tâche qui s'impose.

La solution intervenue après la décision qu'on vous avait fait prendre hier, au Cirque, en est la meilleure preuve.

Le Syndicat Chrétien reste et restera toujours partisan de cette formule : SYNDIQUEZ-VOUS POUR PREPARER L'AVENIR.

Le Bureau du Syndicat.

Chez les Travailleurs du Textile

Profitant du passage dans notre ville de notre camarade Bellevaire, à son retour du Congrès confédéral, le 22 mai, une importante réunion du personnel employé des établissements Bessonneau, avait été préparée, pour organiser la représentation de ce personnel au sein des syndicats chrétiens, masculin et féminin, auxquels en grand nombre, ils venaient d'adhérer à la suite du conflit.

Chaque groupement a élu cinq représentants au sein du conseil de chaque syndicat.

D'autre part, dans sa réunion du 28 mai, le Conseil du Syndicat des Ouvrières du Textile a renouvelé son bureau, dont voici la nouvelle composition :

Présidente : Mlle Marie Dénéchère ; Vice-Présidente : Mme Bernard ; Secrétaire : Mlle Jeanne Bernard ; Vice-Secrétaire : Mlle Germaine Patarini ; Trésorière : Mlle Marie-Anne Duéval.

Enfin, quelques jours après, faisant pendant à ce syndicat, un syndicat masculin des ouvriers du Textile a aussi été formé.

Désormais, la représentation des travailleurs du Textile dans nos organisations chrétiennes se présente comme suit :

Syndicat des Ouvrières ; Syndicat des Ouvriers ; Groupe des Employées (au sein du syndicat des Employées) ; Groupe des employés (au sein du Syndicat des Employés) ; Tous les mois, une commission intersyndicale, comprenant des délégués de chacun de ces quatre organisations, se réunira pour examiner en commun la situation, et prendre toutes décisions utiles concernant le travail dans le Textile.

SYNDICATS FEMININS

Vacances

Le « Bon Accueil » ouvrira ses portes le mardi 5 juin. Toutes les travailleuses sont cordialement invitées à venir y passer leurs vacances.

Les assurées sociales qui ont besoin d'un repos à la campagne sont particulièrement invitées à venir au Syndicat, 2, rue Pasteur, demander les nouvelles conditions qui leur seront faites cette année.

Notre Affiche

AUX OUVRIERS & OUVRIERES DES ETABLISSEMENTS BESSONNEAU

Camarades, Vous n'avez pas voulu laisser parler hier, le délégué du Syndicat Chrétien ; il était pourtant qualifié pour le faire, étant le représentant d'un Syndicat de la profession du Textile. Que faites-vous de la liberté ?

Voici ce qu'il avait à vous dire : Le conflit actuel marque nettement la nécessité d'une organisation. La classe ouvrière est victime de son inorganisation. DIX MILLIONS DE TRAVAILLEURS, EN FRANCE, A PEINE UN MILLION DE SYNDIQUES ! Elle en est souffrante, au moment d'un conflit, à confier ses intérêts à des délégués d'ateliers qui n'ont suffisamment ni le temps, ni les possibilités, ni la force nécessaire pour le représenter comme il convient.

Organisée en Syndicats, la classe ouvrière aurait en tous temps les possibilités de se documenter et de prendre ses décisions en connaissance de cause ; et elle aurait, en plus, la force de les imposer, car le Syndicat est une force véritable, ayant derrière lui toute sa fédération nationale de métier et, de plus, la Confédération elle-même.

Travailleurs, organisez-vous, syndiquez-vous. Allez à l'organisation qui vous plaît, mais ne restez pas inorganisés. SYNDIQUEZ-VOUS.

Dans des cas comme celui-ci, un CARTEL INTER-SYNDICAL composé de délégués des Syndicats des diverses tendances de la localité, à l'exemple de ce qui s'est passé en maints endroits, notamment dans les industries textiles du Nord, est le véritable organisme qualifié pour mener à bien la tâche qui s'impose.

La solution intervenue après la décision qu'on vous avait fait prendre hier, au Cirque, en est la meilleure preuve.

Le Syndicat Chrétien reste et restera toujours partisan de cette formule : SYNDIQUEZ-VOUS POUR PREPARER L'AVENIR.

Le Bureau du Syndicat.

Chez les Travailleurs du Textile

Profitant du passage dans notre ville de notre camarade Bellevaire, à son retour du Congrès confédéral, le 22 mai, une importante réunion du personnel employé des établissements Bessonneau, avait été préparée, pour organiser la représentation de ce personnel au sein des syndicats chrétiens, masculin et féminin, auxquels en grand nombre, ils venaient d'adhérer à la suite du conflit.

Chaque groupement a élu cinq représentants au sein du conseil de chaque syndicat.

D'autre part, dans sa réunion du 28 mai, le Conseil du Syndicat des Ouvrières du Textile a renouvelé son bureau, dont voici la nouvelle composition :

Présidente : Mlle Marie Dénéchère ; Vice-Présidente : Mme Bernard ; Secrétaire : Mlle Jeanne Bernard ; Vice-Secrétaire : Mlle Germaine Patarini ; Trésorière : Mlle Marie-Anne Duéval.

Enfin, quelques jours après, faisant pendant à ce syndicat, un syndicat masculin des ouvriers du Textile a aussi été formé.

Désormais, la représentation des travailleurs du Textile dans nos organisations chrétiennes se présente comme suit :

Syndicat des Ouvrières ; Syndicat des Ouvriers ; Groupe des Employées (au sein du syndicat des Employées) ; Groupe des employés (au sein du Syndicat des Employés) ; Tous les mois, une commission intersyndicale, comprenant des délégués de chacun de ces quatre organisations, se réunira pour examiner en commun la situation, et prendre toutes décisions utiles concernant le travail dans le Textile.

SYNDICATS FEMININS

Vacances

Le « Bon Accueil » ouvrira ses portes le mardi 5 juin. Toutes les travailleuses sont cordialement invitées à venir y passer leurs vacances.

Les assurées sociales qui ont besoin d'un repos à la campagne sont particulièrement invitées à venir au Syndicat, 2, rue Pasteur, demander les nouvelles conditions qui leur seront faites cette année.

Notre Affiche

AUX OUVRIERS & OUVRIERES DES ETABLISSEMENTS BESSONNEAU

Camarades, Vous n'avez pas voulu laisser parler hier, le délégué du Syndicat Chrétien ; il était pourtant qualifié pour le faire, étant le représentant d'un Syndicat de la profession du Textile. Que faites-vous de la liberté ?

Voici ce qu'il avait à vous dire : Le conflit actuel marque nettement la nécessité d'une organisation. La classe ouvrière est victime de son inorganisation. DIX MILLIONS DE TRAVAILLEURS, EN FRANCE, A PEINE UN MILLION DE SYNDIQUES ! Elle en est souffrante, au moment d'un conflit, à confier ses intérêts à des délégués d'ateliers qui n'ont suffisamment ni le temps, ni les possibilités, ni la force nécessaire pour le représenter comme il convient.

Organisée en Syndicats, la classe ouvrière aurait en tous temps les possibilités de se documenter et de prendre ses décisions en connaissance de cause ; et elle aurait, en plus, la force de les imposer, car le Syndicat est une force véritable, ayant derrière lui toute sa fédération nationale de métier et, de plus, la Confédération elle-même.

Travailleurs, organisez-vous, syndiquez-vous. Allez à l'organisation qui vous plaît, mais ne restez pas inorganisés. SYNDIQUEZ-VOUS.

Dans des cas comme celui-ci, un CARTEL INTER-SYNDICAL composé de délégués des Syndicats des diverses tendances de la localité, à l'exemple de ce qui s'est passé en maints endroits, notamment dans les industries textiles du Nord, est le véritable organisme qualifié pour mener à bien la tâche qui s'impose.

La solution intervenue après la décision qu'on vous avait fait prendre hier, au Cirque, en est la meilleure preuve.

Le Syndicat Chrétien reste et restera toujours partisan de cette formule : SYNDIQUEZ-VOUS POUR PREPARER L'AVENIR.

Le Bureau du Syndicat.

Chez les Travailleurs du Textile

Profitant du passage dans notre ville de notre camarade Bellevaire, à son retour du Congrès confédéral, le 22 mai, une importante réunion du personnel employé des établissements Bessonneau, avait été préparée, pour organiser la représentation de ce personnel au sein des syndicats chrétiens, masculin et féminin, auxquels en grand nombre, ils venaient d'adhérer à la suite du conflit.

Chaque groupement a élu cinq représentants au sein du conseil de chaque syndicat.

D'autre part, dans sa réunion du 28 mai, le Conseil du Syndicat des Ouvrières du Textile a renouvelé son bureau, dont voici la nouvelle composition :

Présidente : Mlle Marie Dénéchère ; Vice-Présidente : Mme Bernard ; Secrétaire : Mlle Jeanne Bernard ; Vice-Secrétaire : Mlle Germaine Patarini ; Trésorière : Mlle Marie-Anne Duéval.

Enfin, quelques jours après, faisant pendant à ce syndicat, un syndicat masculin des ouvriers du Textile a aussi été formé.

Désormais, la représentation des travailleurs du Textile dans nos organisations chrétiennes se présente comme suit :

Syndicat des Ouvrières ; Syndicat des Ouvriers ; Groupe des Employées (au sein du syndicat des Employées) ; Groupe des employés (au sein du Syndicat des Employés) ; Tous les mois, une commission intersyndicale, comprenant des délégués de chacun de ces quatre organisations, se réunira pour examiner en commun la situation, et prendre toutes décisions utiles concernant le travail dans le Textile.

SYNDICATS FEMININS

Vacances

Le « Bon Accueil » ouvrira ses portes le mardi 5 juin. Toutes les travailleuses sont cordialement invitées à venir y passer leurs vacances.

Les assurées sociales qui ont besoin d'un repos à la campagne sont particulièrement invitées à venir au Syndicat, 2, rue Pasteur, demander les nouvelles conditions qui leur seront faites cette année.

Notre Affiche

AUX OUVRIERS & OUVRIERES DES ETABLISSEMENTS BESSONNEAU

Camarades, Vous n'avez pas voulu laisser parler hier, le délégué du Syndicat Chrétien ; il était pourtant qualifié pour le faire, étant le représentant d'un Syndicat de la profession du Textile. Que faites-vous de la liberté ?

Voici ce qu'il avait à vous dire : Le conflit actuel marque nettement la nécessité d'une organisation. La classe ouvrière est victime de son inorganisation. DIX MILLIONS DE TRAVAILLEURS, EN FRANCE, A PEINE UN MILLION DE SYNDIQUES ! Elle en est souffrante, au moment d'un conflit, à confier ses intérêts à des délégués d'ateliers qui n'ont suffisamment ni le temps, ni les possibilités, ni la force nécessaire pour le représenter comme il convient.

Organisée en Syndicats, la classe ouvrière aurait en tous temps les possibilités de se documenter et de prendre ses décisions en connaissance de cause ; et elle aurait, en plus, la force de les imposer, car le Syndicat est une force véritable, ayant derrière lui toute sa fédération nationale de métier et, de plus, la Confédération elle-même.

Travailleurs, organisez-vous, syndiquez-vous. Allez à l'organisation qui vous plaît, mais ne restez pas inorganisés. SYNDIQUEZ-VOUS.

Dans des cas comme celui-ci, un CARTEL INTER-SYNDICAL composé de délégués des Syndicats des diverses tendances de la localité, à l'exemple de ce qui s'est passé en maints endroits, notamment dans les industries textiles du Nord, est le véritable organisme qualifié pour mener à bien la tâche qui s'impose.

La solution intervenue après la décision qu'on vous avait fait prendre hier, au Cirque, en est la meilleure preuve.

Le Syndicat Chrétien reste et restera toujours partisan de cette formule : SYNDIQUEZ-VOUS POUR PREPARER L'AVENIR.

Le Bureau du Syndicat.

Chez les Travailleurs du Textile

Profitant du passage dans notre ville de notre camarade Bellevaire, à son retour du Congrès confédéral, le 22 mai, une importante réunion du personnel employé des établissements Bessonneau, avait été préparée, pour organiser la représentation de ce personnel au sein des syndicats chrétiens, masculin et féminin, auxquels en grand nombre, ils venaient d'adhérer à la suite du conflit.

Chaque groupement a élu cinq représentants au sein du conseil de chaque syndicat.

D'autre part, dans sa réunion du 28 mai, le Conseil du Syndicat des Ouvrières du Textile a renouvelé son bureau, dont voici la nouvelle composition :

Présidente : Mlle Marie Dénéchère ; Vice-Présidente : Mme Bernard ; Secrétaire : Mlle Jeanne Bernard ; Vice-Secrétaire : Mlle Germaine Patarini ; Trésorière : Mlle Marie-Anne Duéval.

Enfin, quelques jours après, faisant pendant à ce syndicat, un syndicat masculin des ouvriers du Textile a aussi été formé.

Désormais, la représentation des travailleurs du Textile dans nos organisations chrétiennes se présente comme suit :

Syndicat des Ouvrières ; Syndicat des Ouvriers ; Groupe des Employées (au sein du syndicat des Employées) ; Groupe des employés (au sein du Syndicat des Employés) ; Tous les mois, une commission intersyndicale, comprenant des délégués de chacun de ces quatre organisations, se réunira pour examiner en commun la situation, et prendre toutes décisions utiles concernant le travail dans le Textile.

SYNDICATS FEMININS

Vacances

Le « Bon Accueil » ouvrira ses portes le mardi 5 juin. Toutes les travailleuses sont cordialement invitées à venir y passer leurs vacances.

Les assurées sociales qui ont besoin d'un repos à la campagne sont particulièrement invitées à venir au Syndicat, 2, rue Pasteur, demander les nouvelles conditions qui leur seront faites cette année.

Notre Affiche

AUX OUVRIERS & OUVRIERES DES ETABLISSEMENTS BESSONNEAU

Camarades, Vous n'avez pas voulu laisser parler hier, le délégué du Syndicat Chrétien ; il était pourtant qualifié pour le faire, étant le représentant d'un Syndicat de la profession du Textile. Que faites-vous de la liberté ?

A NANTES

La Grande Spécialité de BONNETERIE chez FRED

4, Rue du Calvaire

LA ROCHE-sur-YON

**A LA VILLE DE REIMS**  
Maison de Confiance  
**PATRON**  
Opticien spécialiste  
3, rue Thiers (près l'Hôtel-de-Ville)  
NANTES  
Exécution des Ordonnances  
de MM. les Oculistes  
10 % de Remise aux Membres  
des Syndicats Chrétiens

**COUVERTURE - PLOMBERIE**  
**ZINGUERIE**  
Maison RENAUD  
76, rue St-Clement - NANTES  
Chauffage central  
Appareils Sanitaires  
Fournisseur de la Maison Familiale

**GRAINETERIE**  
A. OLIVIER (syndiqué)  
4 bis, Rue Vidie, NANTES  
FARINES, PATES, GRAINS  
ET SEMENCES  
Produits divers pour Jardins  
et Basse-Cour  
5 % aux Syndiqués

**Entreprise Générale**  
**de Menuiserie**  
Ancienne Maison JAHIER  
**COURRAUD ET Co, S<sup>rs</sup>**  
29, rue de Savenay - NANTES  
Fagonnage mécanique, moulures  
en tous genres. Fabrication de meubles  
Conditions spéciales aux Syndiqués

**ENTREPRISE**  
**DE CHARPENTES**  
**P. OHEIX**  
Avenue du Grand-Clos - NANTES  
(Boulevard Lelasseux)  
Châssis - Bois de construction  
MACHINES A COUDRE  
ET CYCLES STELLA  
Luxe - Solides - Bon marché  
Garantis sur facture  
Catalogues, renseignements, adresses  
des représentants et également  
ATELIER DE REPARATION pour  
toutes marques de machines à coudre

**FONTENEAU**  
21, Chaussée de la Madeleine, 21  
NANTES  
Succursales : ANGERS, ST-NAZAIRE

**STUDIO CADÉ-FOTOPHON**  
NANTES. - 8, Rue de la Barillerie  
entièrement modernisé, est le plus réputé  
MARIAGES, SORTIES D'EGLISE, BANQUETS, etc...  
Spécialité d'agrandissements et reproductions  
Appareils et Produits Photographiques  
de toutes les meilleures Marques  
TRAVAUX RAPIDES ET SOIGNÉS POUR AMATEURS

**ENTREPRISE GENERALE DU BATIMENT**  
**FAVREAU**  
**& PAVAGEAU**  
TÉLÉPHONE 130.53  
4, Place du Martray - NANTES

**BROUETTES EN TOUS GENRES**  
PETITS TOMBEREAUX  
POUR ENTREPRENEURS  
BALADEUSES ET BABROUETS  
**Victor BLANCHET**  
71, rue Edgar-Quinet  
Atelier : place de la Montonnerie  
Spécialité de roues :  
ferées et non ferées  
TOUTES REPARATIONS  
Remise aux Syndiqués  
Téléphone : 310-56

**CONSEILS - PLOMBERIE - ENPLUMERIE BEHEVRE**  
Imp. du Courrier de Saint-Nazaire  
Le Gérant : FOULON Paul.

**PLATRERIE - DECORATION**  
**STAFF - FUMISTERIE**  
**ANCELIN**  
Entrepreneur  
49, rue de Bel-Air - NANTES  
Téléphone : 117.49

**ENTREPRISE GENERALE**  
**DE PEINTURES**  
L. CHATELLIER Père et Fils  
**L. CHATELLIER, Fils, Succ**  
10, rue de la Paix - NANTES  
Téléphone : 125.13

**LA CAPITALISATION**  
Entreprise régie par la loi  
du 19 Décembre 1907  
**BONS D'EPARGNE**  
Versements et Tirages mensuels  
**B. FRANÇOIS**  
14, rue J.-J.-Rousseau, NANTES  
Téléphone 127.78

**ELECTRICITE**  
LUMIERE - FORCE - SONNERIES  
TELEPHONES  
T. S. F.  
**A. TOUVERON**  
15, rue Jean-Jaurès - NANTES  
Téléphone 125.90  
Prix avantageux et Remise  
aux Syndiqués  
GRAND CHOIX DE LUSTRIERIE

**GRAVURE SUR METAUX**  
Artistique, héraldique, commerciale et industrielle  
Maison fondée en 1895  
**Jean TERRIEN**  
Fournisseur d'Administrations Publiques  
et de l'Etat  
10, rue Cacault - NANTES  
Timbres en caoutchouc et cuivre -  
Dateurs - Folioteurs - Timbres  
élastiques - Pochoirs - Plaques et  
lettres en email - Gravure chimique  
Fournitures générales - encres,  
tampons, etc. etc.

**RIPOCHE & Co**  
2, rue Pierre-Landais - NANTES  
Téléphone 113.33  
Transports Automobiles, Camionnage  
Voitures pour Excursions  
Mariages - Sociétés  
Camions Autos Déménagements  
Camionnettes pour Livraisons

ce hebdomadaire.  
M. Rivault présentait à son tour l'étude d'un projet de la caisse du soldat et de la caisse de chômage.  
M. Nouveau, secrétaire du Syndicat des cheministes, indiqua de son côté combien le moment est critique pour les travailleurs du rail, mais il acheva en termes particulièrement heureux : « Si, pour certains, c'est l'heure de la déroute ; c'est pour nous, cheministes de la C. F. T. C., l'heure de la fidélité ».

Enfin, sans éclat ni aucun artifice oratoire, M. Bellevaire donna des conseils pratiques, pleins de bon sens et enrichis par l'expérience d'une action syndicale généreuse et féconde. Il fit entrevoir les belles et utiles réalisations qui pourront être bientôt permises à nos jeunes syndiqués. Il fit la part aussi aux revendications qui s'imposent souvent, mais il insista avec énergie sur la nécessité d'une méthode de collaboration et de concertation en particulier le recours à la grève pour appuyer une revendication, il ne manqua pas de rappeler la doctrine constante de la C. F. T. C. qui n'emploie la grève qu'à la condition que celle-ci soit juste, qu'elle ait des chances d'aboutir et que tous les moyens de conciliation soient épuisés.

Un échange de vues suivit, et la séance se termina, après quelques mots de sympathie reconnaissante à l'égard de M. Bellevaire, dans une atmosphère de franche cordialité et de foi dans l'avenir.  
L'assemblée apprit aussi, avec une évidente satisfaction, qu'il s'était fondé, cette semaine, à Niort, une organisation patronale chrétienne, avec laquelle les syndicats ouvriers chrétiens pourront un jour collaborer.

**Fête Chrétienne**  
L'Union Locale des Syndicats de Travailleurs Chrétiens de Niort a, pour la première fois dans notre ville, célébré le dimanche 20 mai la Fête du Travail.  
A la messe de 11 heures 45, dite à l'Eglise Notre-Dame, à l'intention des Syndiqués et de leurs familles, assistaient un nombre imposant de travailleurs chrétiens, ainsi que quelques membres de la Confédération Française des Professions - organisation des patrons chrétiens - qui avait cordialement répondu à l'invitation des organisations ouvrières.  
M. le Chanoine Gené, archiprêtre de Niort, dans une brillante allocution, magnaïa le Travail, rappelant que le Christ avait choisi de vivre parmi les ouvriers, ouvrier Lui-même. Puis il montra l'Eglise, dans les siècles passés, protégeant le sort des travailleurs, notamment par l'abolition de l'esclavage. Enfin, développant la sublime doctrine de Charité, il exhorta tous les présents, sans distinction de profession ou de classe à s'aimer les uns les autres.  
L'Assemblée tout entière s'unit ensuite pour proclamer, au son de la cloche, le « Notre-Dame » et le « Notre-Dame ».

Par cette cérémonie, qui fut comme le baptême de nos jeunes organisations syndicales, s'est trouvée réaffirmée à tous les milieux catholiques niortais l'existence de notre mouvement, sur lequel l'affiche « Le Syndicalisme chrétien devant la crise », largement répandue en ville, a apporté des indications qui ont été très lues et généralement approuvées.

**Congrès du Syndicat professionnel féminin des P. T. T.**  
Le Syndicat Professionnel des P.T.T. a tenu à Rennes, du 8 au 13 mai, son Congrès annuel.  
Le programme de travail comportait une partie de formation sociale et syndicale par des cours et conférences. L'étude des questions professionnelles a occupé les séances d'après-midi.  
Tandis que les Congressistes participaient aux travaux pour la première fois étudiaient avec Mlle Clouet, de l'Ecole Normale Supérieure de Paris, l'Action Sociale et Syndicale, la nécessité, sa préparation, les anciennes militantes ont abordé l'étude du problème du syndicalisme dans les régimes modernes.

Un cours extrêmement intéressant, professé par M. Gaston Leduc, de la faculté de droit de Caen, étudia le syndicalisme dans les expériences italienne et allemande, tandis que Mlle Clouet, remplaçant M. Georges Viance, exposa d'une manière concise et très pratique le régime du travail et le syndicalisme en U.R.S.S. Elle y constata la main-mise du parti communiste sur les syndicats, qui les empêche de poursuivre leur vrai but : organisation de la profession et défense des intérêts légitimes des travailleurs.

Expériences instructives pour qui se préoccupe des problèmes économiques et sociaux de l'heure actuelle ; des échanges de vues permettent de préciser des détails d'application, d'en relever les écueils et les erreurs.  
Continuant la série des cours, M. M. Guérin, du Secrétariat Social de Limoges, expose le problème de l'intégration du syndicalisme dans l'Etat.  
Envisageant la réforme nécessaire de l'Etat, il démontre que les essentielles de l'économie moderne, doit être intégré à l'Etat pour permettre aux intérêts économiques d'être représentés et défendus par des compétences réelles. Cette réforme aurait en outre pour résultat de permettre une collaboration régulière et normale entre les représentants politiques de la Nation et les forces professionnelles.  
Il envisage cette intégration par un conseil national économique avec un droit d'initiative et une place dans la Constitution. Il donne des précisions sur d'autres thèses soutenues à l'heure actuelle, entre autres celle d'un Sénat professionnel.

Dans un dernier cours, il examine la place et le rôle du syndicalisme des fonctionnaires dans la nation, aborde le problème du droit syndical de ceux-ci et affirme que, intelligemment conçu et sagement pratiqué, le syndicalisme des fonctionnaires, loin d'être un préjudice pour la nation, peut qu'elle soit extrêmement profitable et même nécessaire.  
M. A. Michelin, Président du Syndicat des Journalistes Français fait aux Congressistes une conférence fort goûtée sur les meilleurs moyens de propagande en dehors

de la profession.  
Les séances d'après-midi ont été entièrement consacrées aux questions professionnelles.  
Mlle Bouillot expose l'action du Syndicat Professionnel Féminin, au cours de l'année, et s'attache plus particulièrement au problème posé par les décrets-lois et à leurs répercussions sur les traitements et les retraites.  
Elle fait ressortir les principes que le Syndicat Professionnel Féminin s'est toujours efforcé de faire respecter : salaire minimum vital, charges familiales. Elle examine la situation créée au personnel féminin par les transformations d'emplois, étudie la réforme administrative, et étudie le nouveau statut des assistantes-receveuses et des aides.  
Mlle Gronnier présente une étude très fouillée du plan de réforme administrative, pour à tour elle envisage le problème du recrutement, de l'avancement et les attributions des différents cadres, ainsi que des modalités à appliquer dans la période transitoire.  
Des vœux concernant les aides, les dames-dactylographes et les emplois d'avancement sont retenus (contrôleurs féminins).  
Mlle Cosset, après une étude approfondie des décrets-lois concernant les retraites, fait ressortir les vœux du Syndicat Professionnel Féminin pour l'aménagement de ceux-ci. Poursuivant la politique familiale du groupement, elle recherche les moyens de permettre aux femmes fonctionnaires de rentrer au foyer dans des conditions normales et acceptables, par un régime approprié de retraites.  
Des propositions sont retenues pour être soumises aux Ministres compétents et aux parlementaires dans un bref délai.  
D'autres études ont été présentées quant à l'organisation régionale, aux élections, au temps d'aide, etc...  
Enfin, une séance fédérale permit à M. Augéard, Secrétaire de la Fédération, et aux dirigeants des syndicats professionnels masculins, de participer aux travaux du Congrès. De fructueux résultats sont à attendre de cette dernière journée, notamment la création d'un organe corporatif unique bloquant les deux journaux : « Femme Fonctionnaire » et « Lien Professionnel » permettant une propagande plus efficace.  
Le jeudi 10 mai, une réunion locale permit d'exposer l'action du S.P.F. à un nombre très important de Collègues de Rennes.  
Plus élargie encore fut la réunion régionale du dimanche 13 mai, qui eut un plein succès. De nombreux collègues féminins et masculins de la Région, notamment de Brest, Nantes, Vannes, Redon, Saint-Brieuc vinrent renforcer le nombre des Congressistes et des Rennaises déjà présentes.  
Mlle Leconte, Présidente du S. P. F., dessina à grands traits la silhouette du groupement, rappelant brièvement ses débuts, ses principes de base, ses caractéristiques, les progrès de son organisation intérieure, les résultats de sa propagande à travers les diverses régions, son action professionnelle et ses résultats dans le passé et le présent, sa collaboration avec l'Administration, sa place dans la Fédération des Syndicats Professionnels des P.T.T. dont elle amorce l'histoire.  
M. Augéard continue en précisant la constitution des groupements masculins (agents, employés, manipulateurs, techniciens). Il souligne l'indépendance politique de la Fédération ; expose ses projets sur la réorganisation administrative, les élections ; explique son attitude au moment des événements de février et d'avril ; montre son activité en accord avec le Cartel Autonome auprès du Gouvernement et des différents Ministres au sujet des décrets-lois, notant parmi les modifications déjà apportées l'heureuse influence de nos interventions.  
Le Secrétaire Fédéral termine son rapport par un vibrant appel à tous les Collègues de la Région pour une propagande intense.  
Cette journée régionale, clôturant le Congrès, se termina par un magnifique discours de M. Maurice Guérin, qui met en parallèle les différentes organisations de travailleurs : C. G. T., C. G. T. U. et C.F.T.C.  
Après avoir montré la chimère de la neutralité et par conséquent de l'unité de doctrine et d'action dans le monde du travail, M. Guérin prouve, par des faits précis, la collusion de la C.G.T. et de la C.G.T.U. avec les partis socialistes et communistes. Il note l'importance numérique et dynamique des fonctionnaires au sein de la C. G. T. et leur rôle dans la Nation. Il termine en montrant la place importante et nécessaire que doivent tenir nos fédérations de fonctionnaires à la C.F.T.C. et leurs responsabilités dans les destinées du pays.  
Au cours de ces journées, les Congressistes reçurent de la part des Syndicats libres de Bretagne et du Maine, un accueil fraternel.  
Tout un programme fut offert par les dirigeants de l'Union Régionale, où se sont resserrés les liens d'une chaude et cordiale sympathie.

**Messageries de l'Ouest**  
Qual de la Fosse, NANTES  
Téléphone : 140-14  
Services de voyageurs entre Nantes Basse-Indre, Indret, Couëron et Le Pellerin  
Service de voyageurs et marchandises entre Nantes, Paimboeuf et Saint-Nazaire  
Passages d'eau de Basse-Indre à Indret, Paimboeuf à Donges et Saint-Nazaire à Minchin  
Visitez Belle-Ile, la perle de l'Océan

**POUR VOTRE CAFÉ**  
servez vous du  
**Cof's**  
Breveté France et Etranger  
DOUBLE FILTRE  
Interchangeable  
25% d'ECONOMIE  
POUR RECEVOIR PLUS LA BOUTE EXPLOITATION :  
COUPE à M. PINARD & FILS, 7<sup>me</sup> RUE RICHER à NANTES  
R. C. Nantes N° 410 B

**POUR TOUTES VOS ASSURANCES ACCIDENTS**  
Adressez-vous à un **Spécialiste**  
**Maurice BUREAU**  
Agent Général de « LA PAIX »  
32, Rue de Gigant

**LE BOULET BARRE**  
EXTRÉMITÉS  
Une garantie : La Marque.  
Le premier des boulets anglais est barré aux deux extrémités.  
C'est le plus répandu.  
Quelle meilleure preuve de qualité !

**FABRICATION BLANZY-UEST**  
CHARBONS SELECTIONNES  
LIVRAISON A PARTIR DE 200 KILOS  
3, Place de la Petite-Hollande, NANTES  
Tél. 122-40

**LEGROS** TAPISSIER  
32, rue Villès-Martin, S<sup>NAZAIRE</sup>  
SES MEUBLES  
SA TAPISSERIE  
SA LITERIE  
Tél. 4.08 R. C. 7.225  
Livraison gratuite dans la région  
Réduction accordée 5 %

**HORLOGERIE - BIJOUTERIE**  
**G. ROBIN**  
19, rue du Palais, S<sup>NAZAIRE</sup>  
BIJOUX POUR MARIAGES  
Atelier de Réparation  
SES CHOIX SES PRIX  
Réduction 5 % aux Syndiqués

**POUR TOUS VOS IMPRIMES**  
CONSULTEZ  
**L'IMPRIMERIE DU « COURRIER »**  
24, RUE DU PALAIS, à SAINT-NAZAIRE  
Il vous sera répondu le jour même

**TRANSPORTS**  
**DROUIN Frères**  
SERVICES REGULIERS VOYAGEURS  
SERVICES RAPIDES ET GROUPAGES  
CAMIONNAGES - DEMENAGEMENTS  
20 ANNEES D'EXPERIENCE

**LIBRAIRIE**  
**SAINT-JOSEPH**  
Maison Louis LANDAS  
Place Marceau et Rue du Palais  
SAINT-NAZAIRE  
Maison spéciale pour les Livres  
et Objets de Piété  
Papeterie. - Maroquinerie  
Imagerie et Souvenirs Bretons  
Réduction 5 % aux Syndiqués

Pour tous vos ACHATS et VENTE  
**D'IMMEUBLES**  
**ET FONDS DE COMMERCE**  
adressez-vous au CABINET  
**R. HELOCO**  
5, rue du Dolmen et 22, rue de la Gare  
à SAINT-NAZAIRE - Tél. 4-64  
Renseignements gratuits

pour vos voy. de/in/ publicitaire/  
adressez-vous à  
**Charles Homuwalk**  
Affiches - dépliant - etc.....

**GRAND MAGASIN DE NOUVEAUTES**  
**Ed. Guimbaud et Ch. Texier**  
7, Place du Marché, POITIERS  
Spécialité de LAINAGES et SOIERIES  
TOILES - BLANC - CONFLECTIONS  
Du Choix de la Qualité Des Prix avantageux  
MAISON DE CONFIANCE - ENTREE LIBRE

**RÉAU**  
UNE GARANTIE  
D'ELEGANCE  
ET DE QUALITE  
BONNETERIE  
CHEMISERIE  
MERCERIE  
SOIERIE  
23 et 25, rue Gambetta, POITIERS

**LES MEUBLES ROBERT**  
7-14, Rue Copernic, 7-14. - NANTES  
Notre CHAMBRE Réclame en 140 c/m  
ARMOIRE  
3 portes ouvrantes,  
LIT DE MILIEU,  
LISEUSE dessus marbre,  
SOMMIER, MATELAS  
pure laine,  
tapisserie deux Ouillets, ce qui  
s'écrit sur le dossier  
Les 8 pièces - 1.495  
En ronce de noyer  
1950  
Catalogue des Travailleurs Chrétiens  
CATALOGUE SUR DEMANDE. - LIVRAISON FRANCO

**VISITEZ A NANTES DECRE LE PLUS MODERNE DES GRANDS MAGASINS**